

Das 50jährige Jubiläum

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen / Vereinigung Schweizerischer
Versicherungsmathematiker = Bulletin / Association des Actuaire
Suisse = Bulletin / Association of Swiss Actuaries**

Band (Jahr): **55 (1955)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-551334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DAS 50JÄHRIGE JUBILÄUM

Am 17. Juni 1905 ist die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker in Basel gegründet worden. Die Vollendung der ersten 50 Jahre ihres Bestehens wurde an einer Jubiläumsveranstaltung vom 10. bis 12. Juni 1955 in Zürich gefeiert.

Die ausländischen Institute und Vereinigungen, mit denen wir in freundschaftlicher Verbindung stehen, haben den an sie ergangenen Einladungen zahlreich Folge geleistet. Die Vertreter von 17 ausländischen Vereinigungen aus 13 Ländern sind zusammen mit mehr als 200 unserer Mitglieder, ein grosser Teil begleitet von ihren Damen, nach Zürich gekommen. Vor dem Jubiläum ist den Teilnehmern das zum festlichen Anlass herausgegebene Heft 2 von Band 55 unserer «Mitteilungen» als Sonderdruck zugestellt worden.

Die Veranstaltungen verliefen nach folgendem

PROGRAMM

Freitag, den 10. Juni 1955

16.00 Jubiläumsfeier in der Eidgenössischen Technischen Hochschule (Auditorium maximum).

Samstag, den 11. Juni 1955

10.00–12.00 Stadtrundfahrt für die Damen der Teilnehmer.

10.15 Wissenschaftliche Sitzung in der Universität Zürich (Aula)

1. Vortrag von Herrn *Hans Ammeter*: «Das Erneuerungsproblem und seine Erweiterung auf stochastische Prozesse».

2. Vortrag von Herrn Dr. *Ernst Kaiser*: «Evolution récente de la théorie mathématique sur la distribution des revenus».

20.00 Bankett im Kongresshaus.

Sonntag, den 12. Juni 1955

09.00 Rigifahrt.

1. DIE JUBILÄUMSFEIER

Die Feier, festlich eingerahmt durch Musikvorträge des Bläserquintetts des Tonhalleorchesters aus den Divertimenti für Bläser von W. A. Mozart und in Anwesenheit der Vertreter des Bundesrates, der Zürcher Regierung, des Zürcher Stadtrates, des Eidgenössischen Versicherungsamtes, des Eidgenössischen Statistischen Amtes, des Bundesamtes für Sozialversicherung, der Schweizerischen Unfallversicherungsanstalt in Luzern, der Universität Zürich, der Eidgenössischen Technischen Hochschule, des Verbandes konzessionierter schweizerischer Versicherungsgesellschaften, der Vereinigung Schweizerischer Lebensversicherungs-Gesellschaften, der Schweizerischen Mathematischen Gesellschaft, der Schweizerischen Gesellschaft für Statistik und Volkswirtschaft und unseres Verlegers, wurde vom Präsidenten durch die folgende Ansprache eröffnet:

Ansprache von Herrn Prof. Dr. Émile Marchand

Präsident der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker

Monsieur le Conseiller fédéral, Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Le 17 juin 1905, 24 actuaires suisses, 8 habitant Bâle, 7 Berne, 5 Zurich, 2 Lausanne, 1 Neuchâtel et 1 St-Gall, se réunirent à Bâle et fondèrent l'Association des Actuaires suisses.

Nous sommes réunis en cet instant pour commémorer cette date dans un sentiment de piété envers les initiateurs et dans un sentiment de vive reconnaissance pour le développement qu'a pris notre Association durant son premier demi-siècle.

Les actuaires suisses n'ont pas été les premiers à se grouper. Les Anglais ont créé leur «Institute» en 1848, les Français en 1890, les actuaires danois en 1901, les Norvégiens et les Suédois une année avant les Suisses, en 1904. En Allemagne avait été constitué, en 1899, le «Deutscher Verein für Versicherungswissenschaft» dont le but était différent de celui des associations que nous venons de citer, puisqu'il se proposait le développement des sciences relatives à l'assurance d'une manière générale.

Ces associations d'actuaire avaient surtout comme but d'instituer des examens pour l'obtention d'un diplôme. En Suisse, étant donné

L'organisation de l'enseignement et le fait que les diplômés s'acquerraient dans les écoles et dans les universités, la question de la création d'examens spéciaux pour les actuaires ne se posait pas et l'extension à toutes les disciplines qui touchaient l'assurance, d'après le modèle allemand, ne correspondait pas aux intentions des promoteurs. Notre Association a eu dès le début un autre but, à savoir rassembler les actuaires qui s'intéressaient à leur science. On sentait que l'idée de l'assurance allait faire son chemin, on prévoyait que des problèmes nouveaux allaient se poser qui exigeraient le développement des mathématiques appliquées et de la technique de l'assurance. Aussi les statuts de la jeune association formulent-ils comme suit son but: l'examen en commun de questions d'assurances d'ordre technique et la publication de travaux professionnels. La qualité de membre peut être acquise par des personnes qui, dans la théorie ou dans la pratique, ont montré leurs aptitudes dans le domaine des mathématiques et de la technique d'assurance.

Il est bon de rappeler que des congrès internationaux d'actuaires avaient été organisés

en 1895 à Bruxelles,

en 1898 à Londres,

en 1900 à Paris

et en 1903 à New York.

Plusieurs actuaires suisses participèrent à ces congrès qui contribuèrent, à n'en pas douter, à les encourager à créer une association qui, dès le début, a été affiliée à cette organisation internationale.

Avons-nous manqué de modestie en donnant à cette séance un cachet spécial en y conviant les autorités fédérales, cantonales et municipales, l'Association des Compagnies d'Assurance Suisses concessionnées, l'Union de Compagnies Suisses d'Assurances sur la Vie, les associations et les instituts amis de Suisse et de l'étranger? Nous ne le croyons pas.

Nous voudrions remercier tout spécialement M. Feldmann, Conseiller fédéral, chef du Département de justice et police, d'honorer ce jubilé de sa présence et de vouloir bien prendre la parole dans un instant. Les autorités cantonales zurichoises sont représentées par M. le conseiller d'Etat Vaterlaus, chef du Département de l'instruction

publique, et les autorités municipales par M. Peter, directeur des finances de la Ville de Zurich.

Nous avons le plaisir de saluer MM. Boss et Walther, les directeurs du Bureau fédéral des assurances, MM. Pallmann et Favre, le président et l'ancien recteur de l'École polytechnique fédérale, M. le professeur van der Waerden, de l'Université de Zurich, M. Guggenbühl, vice-président de l'Association des Compagnies d'Assurance Suisses concessionnées, et M. Droz, président de l'Union de Compagnies Suisses d'Assurances sur la Vie, que nous remercions de vouloir bien prendre la parole dans un instant. Nous leur souhaitons, ainsi qu'à vous tous ici présents, Mesdames et Messieurs, qui venez de Suisse ou de l'étranger, notre plus chaleureuse bienvenue et nous vous remercions de témoigner par votre présence tout l'intérêt que vous portez à notre Association.

Nous serions des ingrats si nous ne citions pas, aujourd'hui, les noms des quatre animateurs de la réunion de Bâle en 1905 :

MM. Johannes Eggenberger, Hermann Kinkelin, Christian Moser, Gottfried Schærtlin.

Kinkelin fut le premier président; il mourut en 1913; Gottfried Schærtlin succéda à Hermann Kinkelin et fut président pendant neuf ans. Christian Moser et Gottfried Schærtlin firent partie pendant 30 ans du Comité de l'Association. Ce furent eux surtout — liés personnellement d'une grande amitié — qui, jusqu'en 1935, donnèrent à notre Association son impulsion; ils surent encourager les jeunes et leur montrer l'importance et les beautés d'une profession qui procure de grandes satisfactions à ceux qui s'y adonnent.

Le troisième président de notre Association fut Samuel Dumas, directeur du Bureau fédéral des assurances, professeur à l'Université de Lausanne, une personnalité attachante, un savant et un homme de cœur qui mourut trop tôt en 1938.

Le quatrième président, M. Hermann Renfer, est un des quatre membres fondateurs qui sont encore en vie. M. Renfer, membre honoraire, est empêché par la maladie de se joindre à nous aujourd'hui. Nous savons qu'il est en pensée avec nous et nous sommes également en pensée avec lui. Nous lui avons fait parvenir cet après-midi, à Bâle, une gerbe de fleurs avec l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie.

Les trois autres membres fondateurs en vie sont MM. Arnold Bohren, membre honoraire, ancien directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne, ici présent, Alfred Gutknecht, ancien actuaire à l'Office fédéral des assurances sociales, également ici présent, et Edouard Meyer, ancien directeur de la Patria, retenu par l'âge, à Bâle.

A l'occasion de cette séance commémorative, nous exprimons à nos fondateurs l'hommage de notre vive gratitude. Ils ont le droit d'être fiers d'avoir été associés dès le début à une institution dont la création, il y a 50 ans, répondait à une nécessité.

Mesdames et Messieurs,

Le plus beau fleuron de notre activité est incontestablement notre *Bulletin*. Pendant 30 ans, il a paru un seul fascicule par an; depuis 1936, nous en avons deux. Dans notre *Bulletin*, nous avons ouvert la porte toute grande aux actuaires suisses et étrangers. Si l'on feuillette les 54 volumes, on sera frappé de la diversité des 380 mémoires sur la science et sur la technique actuarielles, aussi bien dans le domaine de l'assurance privée que dans celui de l'assurance sociale. Ces mémoires concernent l'assurance sur la vie et les autres branches de l'assurance des personnes, le calcul des probabilités, la statistique mathématique, pour ne citer que les principaux domaines de nos travaux. On pourra constater avec satisfaction la présence simultanée de mémoires théoriques et de mémoires de nature pratique, d'études écrites les unes par des professeurs d'université, les autres par des actuaires depuis longtemps au service de leur société et qui ont pris la plume pour faire part à leurs collègues de leurs observations et de leurs réflexions. Depuis 1938, le professeur Saxer est le rédacteur de notre *Bulletin*; il l'est avec une compétence et un dévouement qu'en cette séance de jubilé nous avons le devoir de souligner d'une façon toute particulière en lui adressant nos plus vifs remerciements.

A l'occasion de ce jubilé, nous avons pensé qu'il convenait de se pencher sur le passé et avons décidé de publier un livre du jubilé; nous espérons que vous l'avez déjà reçu. Ce n'est pas sans raison que nous avons imprimé, au début, une étude sur l'histoire des 50 années de notre Association, du professeur Zwinggi, et que nous l'avons fait suivre de l'histoire de l'assurance en Suisse, du professeur Urech. En effet, le développement de notre Association a marché de pair avec celui de

l'assurance en général et en particulier avec celui de l'assurance sur la vie. La lecture de ces deux études vous permettra de constater ce que nous avons fait pendant ces 50 années et d'examiner si les espoirs que nos membres fondateurs avaient mis dans leurs successeurs se sont réalisés.

En outre, nous avons fait figurer dans notre livre du jubilé deux mémoires qui, nous n'en doutons pas, vous intéresseront, l'un de M. Hans Ammeter de Zurich :

«Das Erneuerungsproblem und seine Erweiterung auf stochastische Prozesse»

et le second de M. Ernst Kaiser, actuaire en chef de l'Office fédéral des assurances sociales à Berne :

«Evolution récente de la théorie mathématique sur la distribution des revenus».

Il s'agit des conférences que ces deux actuaires feront demain matin dans l'Aula de l'Université de Zurich.

Au nom du Comité de notre Association et en votre nom à tous, j'exprime à ces quatre auteurs de notre livre du jubilé nos félicitations et nos remerciements les plus chaleureux.

A côté du *Bulletin*, l'activité de notre Association se manifeste lors de ses assemblées une fois par an. Ces dernières années, environ 200 membres étaient présents. Les travaux scientifiques sont suivis avec attention. Nous exprimons notre reconnaissance à tous nos collègues qui, durant ces cinquante années, ont présenté des communications sur des sujets les plus variés. Les auteurs en ont retiré du reste eux-mêmes le plus grand bénéfice.

Nous sommes heureux que le président du Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires, M. Albert Théate de Bruxelles, soit au milieu de nous et nous le remercions de vouloir bien prendre la parole dans un instant. Il est accompagné des représentants de 16 associations amies; nous tenons à remercier cordialement nos collègues étrangers de toute l'amabilité qu'ils ont toujours témoignée aux actuaires suisses.

Au nom de notre Association, son président, Samuel Dumas, avait invité les actuaires, lors du Congrès de Paris, en 1937, à tenir leur assemblée de 1940 en Suisse. Lorsqu'en septembre 1939, la dernière

espérance de maintenir la paix en Europe s'évanouit, le sort de ce Congrès était réglé. Nous avons publié les 107 mémoires reçus et déclaré que le XII^e Congrès International d'Actuaires devait être considéré comme ayant eu lieu.

Notre Association a pris une part indirecte à tous les grands travaux législatifs suisses dans le domaine de l'assurance. Nous citerons la loi sur le contrat d'assurance, en 1908, la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, en 1911, et la revision actuellement en cours de cette loi, la loi sur l'action de secours pour les assurances suisses auprès des compagnies allemandes, en 1924, la loi instituant le fonds de sûreté des sociétés, en 1930, l'arrêté du Conseil fédéral sur l'estimation des papiers-valeurs au bilan, en 1939, l'arrêté du Conseil fédéral tendant à garantir les droits du fisc en matière d'assurance, en 1945, la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants, en 1946.

C'est sur les actuaires que l'autorité de surveillance et les directions des sociétés comptent pour l'examen périodique des données statistiques à la base des opérations où interviennent entre autres la mortalité, l'invalidité, les accidents et la morbidité. C'est également aux actuaires que l'autorité de surveillance et les directions des sociétés s'adressent pour le recrutement de leur personnel supérieur.

En 1902, un séminaire de sciences actuarielles a été créé à l'Université de Berne et la bibliothèque de notre Association a accepté dès le début l'hospitalité que lui offre ce séminaire; elle n'a eu qu'à s'en féliciter.

A la fin de l'année 1905, notre Association comptait 36 membres, à la fin de l'année 1954 482 membres, à savoir:

2 membres honoraires,
8 membres correspondants dont 4 sont ici présents,
31 membres corporatifs dont 26 sont en Suisse et 5 à l'étranger. Ce sont eux qui nous fournissent les moyens financiers pour accomplir notre tâche.

A ces membres corporatifs, c'est-à-dire aux sociétés d'assurances qui nous allouent des subventions importantes, va notre reconnaissance particulière. Leur aide financière est suffisante pour publier notre *Bulletin*, pour récompenser les lauréats de nos concours et pour couvrir nos dépenses courantes.

Le chiffre de nos membres ordinaires atteint 441, dont 22 dames; 345 habitent la Suisse et 96 sont répartis entre 25 pays.

Nous nous réjouissons de ce que plus d'un tiers d'entre eux sont ici.

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas à nous à dire si, pendant cette période de 50 années, notre Association a rendu des services. Tout ce que nous pouvons constater, c'est que nous nous sommes efforcés de travailler dans l'esprit de ceux qui, en 1905, ont fondé notre Association. Ni le travail et le dévouement de nos membres, ni la volonté de la recherche en commun de la vérité scientifique ne lui ont jamais fait défaut. Nous avons à cœur de faire progresser les mathématiques et la technique de l'assurance; nous avons à cœur de cultiver le contact personnel entre nous. Nos intérêts, que la concurrence rend parfois différents, ne viennent pas troubler nos relations.

Je ne voudrais pas terminer sans formuler ma foi dans l'avenir de cette science actuarielle, de cette partie des mathématiques appliquées, ma foi dans l'avenir de notre Association. Notre science vise à affermir la sécurité que l'homme d'aujourd'hui appelle dans tous les domaines et qui lui permet de s'épanouir, sans avoir trop à craindre les revers de l'adversité. Le développement de l'assurance a été certainement un facteur de bien-être pour l'individu et, à n'en pas douter, l'assurance travaille à la solidarité entre les hommes.

Que nos efforts donnent encore, au delà de ce but idéal, à chacun de nous les satisfactions que procure la science à la fois cultivée pour elle-même et qui pourtant sert à des fins pratiques! Nous pouvons envisager l'avenir avec la plus grande confiance!

Ansprache von Herrn Bundesrat Dr. Marcus Feldmann

Vorsteher des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartementes

Herr Präsident, Herr Regierungsrat, Herr Stadtrat, meine sehr verehrten Damen und Herren,

Die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker hat zur Feier ihres 50jährigen Bestehens auch den Bundesrat eingeladen. Der Bundesrat, mit derartigen Einladungen überhäuft, zögert jeweilen

mit der Annahme, übt sich gegenwärtig im Erteilen von Absagen. Diese Einladung, meine Damen und Herren, ich darf es Ihnen mitteilen ohne Schmeichelei, führte im Bundesrat zu keiner Diskussion. Der Bundesrat hat mit Dank akzeptiert und den Vorsteher des Justiz- und Polizeidepartements an die Feier nach Zürich abgeordnet. So ist es für mich denn eine besondere Freude, der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker zu ihrem Ehrentag die Grüsse des Bundesrates zu überbringen.

Meine Damen und Herren, wer die Frage stellt, was ein Versicherungsmathematiker eigentlich sei, wird nach landläufigen Begriffen die Antwort erhalten, es handle sich da so um eine Art von Versicherungstechnikern. Weniger bekannt ist in der breiten Öffentlichkeit der innere Wert dieses Berufes und seine hohe Bedeutung für das wirtschaftliche und soziale Leben des Volkes.

Der Beruf des Versicherungsmathematikers geht aus von der Kenntnis der klassischen exakten Wissenschaft der Mathematik. Er wirkt aber weit über diesen engeren, rein wissenschaftlichen Bereich hinaus. Diese Tatsache ergibt sich aus dem Umstand, dass das wichtigste Feld für die Tätigkeit des Versicherungsmathematikers die Lebensversicherungen darstellen.

Der Versicherungsmathematiker schafft die Grundlage zu Verträgen, deren Dauer sich nach Jahrzehnten bemisst. Wirtschaftliche Vorgänge wollen ebenso sorgfältig erfasst sein wie das individuelle Schicksal des Menschen. Vom Versicherungsmathematiker verlangt man, dass er in die Zukunft zu blicken, dass er kommende Entwicklungen gleichsam zu erfüllen vermöge, und deshalb hat man wohl mit Recht die Arbeit des Versicherungsmathematikers auch schon als eine eigentliche Kunst bezeichnet. Offen zutage liegen die Zusammenhänge der Versicherungsmathematik mit der Entwicklung der Medizin und der Pharmakologie, mit den allgemeinen volkswirtschaftlichen und sozialen Entwicklungstendenzen. In neuerer Zeit, meine Damen und Herren, ist sogar die Rede davon, vom Versicherungsmathematiker die Grundlagen für eine wertbeständige Lebensversicherung zu verlangen, man erwartet also von ihm die Lösung einer Aufgabe, deren geradezu verwegene Kühnheit kaum mehr überboten werden kann. Wissenschaftliche Präzision, wirtschaftlicher Weitblick, soziales Verständnis, in allen diesen Richtungen liegen die Anforderungen, welche an den Versicherungsmathematiker gestellt werden. Daraus ergibt sich

die hohe Verantwortung, die sein Beruf in sich schliesst. Wem eine Verantwortung überbunden ist, muss sie auch tragen, und wer sie mit Erfolg tragen will, muss ohne Unterlass an sich selber weiter arbeiten. *Πάντα ρεῖ*, alles fliesst, diese Erkenntnis gilt wohl ganz besonders für den Beruf des Versicherungsmathematikers.

Wenn ich Ziel und Aufgabe Ihrer Vereinigung, meine Damen und Herren, richtig verstehe, so will diese Vereinigung dem Versicherungsmathematiker helfen, der wissenschaftlichen Entwicklung zu folgen und auch praktisch stets auf der Höhe seiner Aufgabe zu bleiben. Deshalb leistet Ihre Vereinigung, meine Damen und Herren, Dienst am Volk. Dienst am Volk in einem besonders bedeutungsvollen Gebiet seines wirtschaftlichen und sozialen Lebens. So ist es keineswegs erstaunlich, sondern es ist selbstverständlich, dass die schweizerischen Behörden, denen das Gesetz die Aufsicht über die Privat- und die Sozialversicherung anvertraut hat, der Tätigkeit der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker grösstes Interesse bekundet haben. Auch an die Versicherungsmathematiker, die im Dienst dieser Behörden stehen, werden ja hohe Anforderungen gestellt. Aus diesem Sachverhalt erklären sich die diesbezüglichen Beziehungen zwischen den Aufsichtsbehörden und Ihrer Vereinigung.

Die Aufsichtsbehörden, vor allem das Eidgenössische Versicherungsamt, hatten sich im Laufe der Zeit mit sehr wichtigen Problemen auseinanderzusetzen. Sozusagen alle diese wichtigen Fragen wurden von Ihrer Vereinigung vor allem in Ihrem Organ, den «Mitteilungen», wissenschaftlich behandelt. Die Aufsichtsbehörden wissen die kostbare Hilfe, die ihnen auf diese Weise zuteil geworden ist, wohl zu schätzen und zu würdigen. Überdies sind auch enge persönliche Verbindungen vorhanden. Versicherungsmathematiker der Aufsichtsbehörden gehören ebenfalls Ihrer Vereinigung an und suchen durch eigene wissenschaftliche Beiträge auf Grund ihrer besonderen amtlichen Erfahrungen den Beruf des Versicherungsmathematikers zu fördern. Auf dieser gesunden soliden Grundlage gemeinsamer ernsthafter Arbeit im Dienst einer guten wichtigen Sache beruhen die vorzüglichen Beziehungen, welche zwischen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker und den staatlichen Aufsichtsbehörden bestehen.

Meine Damen und Herren, der Schweizerische Bundesrat dankt der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker herzlich für die dem schweizerischen Versicherungswesen während 50 Jahren

geleisteten überaus wertvollen Dienste, und er wünscht Ihrer Vereinigung auch in kommenden Zeiten erfolgreiches Wirken im Dienste von Land und Volk.

Ansprache von Herrn Georges Droz

Direktor der «La Neuchâteloise-Vie», Präsidiengesellschaft
der Vereinigung Schweizerischer Lebensversicherungs-Gesellschaften

Monsieur le Conseiller fédéral, Messieurs les représentants des autorités cantonales et communales, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

L'Union de Compagnies Suisses d'Assurances sur la Vie, heureuse et flattée d'avoir été conviée aux solennités, travaux et festivités qui doivent marquer une étape mémorable dans l'existence de l'Association des Actuaires suisses, m'a chargé de vous remercier de votre invitation et de vous exprimer ses vives félicitations, la gratitude que lui inspire l'importante contribution des actuaires au développement de l'assurance sur la vie, ainsi que ses vœux chaleureux pour la prospérité de votre association et le bonheur de ses membres.

Je suis, ce faisant, pénétré du profond respect qu'éprouvent envers les actuaires ceux qui ne le sont pas.

La maîtrise avec laquelle ces mathématiciens mettent en équation le cours de l'existence humaine, dispensent les années que nous avons encore à vivre, déterminent les probabilités de mariage et les perspectives de maternité, a de quoi confondre le commun des mortels.

Leurs pronostics, qui ont été à l'origine révolutionnaires et qui nous paraissent parfois encore osés, ont permis des réalisations grandioses et bénéfiques pour l'humanité, des réalisations qui ont subi, avec succès, l'épreuve du temps et des bouleversements politiques ou économiques qui ont marqué plus qu'un siècle d'histoire européenne. La raison en est que les actuaires ont toujours su allier à la hardiesse de leurs conceptions un élément de prudence dans la réalisation, en introduisant dans leurs calculs ces coefficients de sécurité, sans lesquels ils ne trouveraient pas grâce devant l'autorité de surveillance ni devant les réassureurs.

La vérité m'oblige à remarquer que, dans un domaine pourtant, la circonspection des actuaires a été prise en défaut: je veux parler de

l'assurance de rentes viagères. Les coefficients de sécurité adoptés, il y a quelques décennies, furent bousculés par les progrès de l'hygiène et de la médecine, entraînant un accroissement considérable de la longévité, ainsi que par l'instauration de systèmes d'économie pesant sur le taux de l'intérêt. Cet avatar ne parvint néanmoins pas à ébranler l'édifice de l'assurance privée en Suisse, grâce à la composition judicieuse du portefeuille de contrats des sociétés et aux réserves qu'elles avaient prudemment créées. Les actuaires, de leur côté, ne s'avouèrent pas vaincus et l'on en vit s'attaquer à la recherche du taux d'intérêt compatible avec un système économique déterminé. Je ne sais si ces travaux feront un jour règle pour les conducteurs de notre économie nationale, mais je rends hommage à cette manifestation de l'esprit de recherche qui honore le corps des actuaires et qui doit sans cesse l'animer.

Car les actuaires, dans nos sociétés, doivent être non seulement mathématiciens, mais encore économistes, financiers, experts comptables, au gré des circonstances et de leur situation hiérarchique. La cadence de l'évolution de toutes choses, à notre époque, les oblige plus que jamais à prévoir et à s'adapter rapidement à des situations nouvelles. Ils s'y sont, d'ailleurs, fort bien entraînés. Alors que, pendant près de 50 ans des tables, telles que MWI ou AF, furent utilisées pour le calcul des primes ou des réserves, les actuaires, bénéficiant des enquêtes fréquentes du Bureau fédéral de statistique et du travail rapide des machines électroniques, lancés dans une concurrence aiguë, tiennent compte maintenant, dans leurs opérations, des expériences les plus récentes. Les tarifs des formes classiques de l'assurance sont à peine imprimés qu'ils sont remplacés. De plus, un déploiement d'imagination remarquable fait naître chaque année de nouvelles formes de contrats... Je suis heureux de pouvoir relever que l'ingéniosité, une autre de ces qualités essentielles de l'actuaire, n'est pas près de s'éteindre dans votre cercle.

Disposant d'instruments de travail admirables qui les libèrent de besognes fastidieuses, pénétrés de l'esprit de recherche, de curiosité, d'ingéniosité et de prudence, les actuaires participeront certainement à l'avenir encore à des créations remarquables.

Puissent-ils, dans les travaux auxquels ils collaboreront, veiller toujours à ce que soient conservé le sens de la juste mesure et respectés les traits qui ont fait de notre nation ce qu'elle est. Il en fut ainsi pour

l'assurance vieillesse fédérale qui s'est épanouie en même temps que l'assurance privée prenait un nouvel essor. Il en sera heureusement de même, sauf imprévu, de la revision des dispositions du C. C. et du C. O. concernant les institutions de prévoyance pour le personnel, revision qui permettra à la prévoyance privée de poursuivre une heureuse évolution qu'une loi de police eût pu compromettre. Je saisis l'occasion qui m'est donnée de remercier, au nom de notre Union, M. le Conseiller fédéral Feldmann qui a favorisé une réforme conforme aux vœux des intéressés et aux principes défendus par les juristes suisses.

L'expérience a démontré que l'assurance privée, les institutions autonomes ou sociales de prévoyance sont complémentaires et les actuaires sont mieux placés que personne pour en témoigner. Portés par le souci de répandre les bienfaits de l'assurance de la manière la plus convenable dans des cercles toujours plus étendus de notre population, ils se feront un devoir, je le souhaite, de poursuivre leurs efforts dans un esprit de loyale compétition et de scrupuleuse objectivité.

Le jubilé de l'Association des Actuaires suisses se situe dans une époque qui est celle d'un triomphe des mathématiques, appliquées à des domaines toujours plus étendus de la recherche, de la fabrication ou de la planification. La science actuarielle, dépourvue de l'attrait de la nouveauté, se voit délaissée au profit de domaines dont l'exploration est à ses débuts et offre des perspectives impressionnantes. C'est pourquoi, alors que les actuaires ont jusqu'ici résolu de nombreux problèmes, les sociétés d'assurances et bien d'autres administrations sont placées aujourd'hui en face des problèmes que pose la rareté des étudiants en science actuarielle dans nos universités. Votre jubilé réunit des mathématiciens d'assurance appartenant aux institutions les plus diverses, dont beaucoup occupent des postes enviables pour la diversité et l'importance des tâches qu'ils impliquent, et dont plusieurs ont collaboré de manière prépondérante à la réalisation d'institutions sociales éminentes ou en suivent les intéressantes évolutions avec compétence.

Je souhaite que l'image offerte ainsi de la diversité de l'œuvre des actuaires, de sa haute valeur sociale, suscite un regain d'intérêt pour la science actuarielle chez nos mathématiciens, afin que soit assurée la relève de vos doyens et la perpétuation du développement de nos œuvres de prévoyance privées ou publiques, comme aussi de votre association.

C'est sur ce vœu que je quitte la tribune, en vous réitérant les remerciements et les félicitations de l'Union de Compagnies Suisses d'Assurances sur la Vie.

Ansprache von Herrn Albert Théate

Président du Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires, Bruxelles

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires, je viens apporter à l'Association des Actuaires suisses, à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, les félicitations les plus vives et les vœux les plus amicaux de prospérité.

Mais en remplissant cette agréable mission, il me plaît aussi de joindre à ces félicitations et à ces vœux des remerciements et de m'acquitter ainsi d'une dette de reconnaissance pour la collaboration apportée à l'œuvre du Comité par les actuaires suisses et leur Association.

Je dis par les actuaires suisses, car avant même la fondation de l'Association des Actuaires, le Comité Permanent, dont la fondation remonte à 1896, comptait dès le début dans son Conseil de Direction un actuaire de ce pays, M. H. de Cérenville, Directeur de la Compagnie «La Suisse» à Lausanne. Je dois avouer que M. de Cérenville, représentant de la Suisse au Conseil de Direction, était à ce moment le seul actuaire suisse faisant partie du Comité.

Dès l'année suivante, à M. de Cérenville se joignaient neuf membres suisses, parmi lesquels je retiens les noms de MM. Kinkelin, Moser, Schærtlin et Wasel.

A M. de Cérenville succédait bientôt au Conseil de Direction M. Schærtlin, qui devait remplir ce mandat avec une grande distinction depuis 1901 jusqu'en 1925. Dans l'entre-temps, l'Association était née et c'est, je l'avoue, avec une certaine émotion que j'ai feuilleté, il y a quelques jours, le bulletin du Comité Permanent, aux feuilles déjà jaunies par le temps, en date du 15 juin 1905, qui contient les statuts de la nouvelle Association des Actuaires suisses.

Je ne veux pas refaire devant vous, pas à pas, l'histoire des relations du Comité Permanent et de l'Association des Actuaires suisses.

M. Zwinggi, dans son étude si intéressante parue dans le dernier bulletin de l'Association suisse, a consacré quelques pages très complètes à ces relations, notamment en ce qui concerne la genèse et l'organisation du Congrès de Lucerne et la contribution de l'Association suisse aux discussions relatives à la notation internationale.

Cependant dans cette histoire commune de l'Association et du Comité Permanent, vous me permettrez sans doute de rappeler encore quelques dates et quelques noms :

En 1926, M. Schærtlin démissionne et est remplacé au Conseil de Direction par M. Samuel Dumas, qui a laissé dans l'esprit et le cœur de ceux qui l'ont connu le souvenir d'un esprit si distingué et d'un homme de la plus parfaite élégance morale. A cette époque je note aussi comme nouveaux membres du Comité : M. Friedli, trop tôt disparu, M. Grieshaber, et enfin notre ami Émile Marchand.

En 1929, la Suisse est enfin représentée au bureau du Conseil de Direction. Une vice-présidence lui est attribuée dont la charge revient à M. Dumas. Celui-ci remplit ce mandat jusqu'à sa mort en 1938, alors que se préparait déjà le Congrès de Lucerne de 1940. M. Renfer lui succède, tandis que M. Marchand entre également au Conseil de Direction.

Puis c'est la guerre, la suspension des contacts internationaux du Comité qui ne reprennent qu'en 1946. Enfin, en 1948, M. Renfer, emportant tous nos regrets, se retire du Conseil de Direction, M. Marchand lui succédant comme vice-président pour la Suisse, secondé par notre distingué confrère M. Zwinggi.

Est-il besoin de vous dire, Mesdames, Messieurs, qu'avec des personnalités telles que celles dont je viens de citer les noms, la collaboration qu'elles ont apportée au Comité de Direction ne pouvait être que de haute qualité, utile au plus haut point au but du Comité Permanent, et sur le plan social, qui a aussi son importance, des plus cordiales.

Tous ont participé à nos discussions avec ces qualités qu'à travers eux je me plais à attribuer au peuple suisse tout entier : la science à la fois profonde et modeste, le sérieux, le réalisme et, enfin, qualité que pour ma part je place très haut, le sens de la mesure. Par leur intermédiaire, l'Association des Actuaires suisses a joué dans ce Comité International un rôle de choix, illustré par des propositions pratiques et des interventions marquées toujours au coin du bon sens et d'une haute conception de la solidarité internationale.

Je me ferais un reproche, Mesdames, Messieurs, si je terminais ce petit discours sans rendre un hommage tout particulier et profondément cordial à celui auquel me lie une déjà longue amitié personnelle. J'ai parlé de votre président, M. Émile Marchand. Je ne voudrais pas froisser sa modestie en disant en public tout le bien que je pense de lui. Mais le président désigné par ses pairs d'une Association telle que la vôtre est certainement le reflet de l'ensemble de ceux qui l'ont choisi comme chef et un peu comme drapeau. En le portant très haut dans notre estime, c'est, n'est-il pas vrai, à l'Association des Actuaires suisses toute entière que nous adressons encore, pour terminer, un hommage bien sincère et hautement mérité.

* * *

Nach einer musikalischen Einschaltung nimmt der Präsident nun in ununterbrochener Folge die Glückwünsche der befreundeten ausländischen Vereinigungen entgegen.

Herr H. Parthier

Präsident der Deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik, Stuttgart

Sehr verehrter Herr Präsident, hochgeehrte Damen und Herren,

Es ist für mich eine angenehme Aufgabe, als Präsident der Deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik zur Jubelfeier des 50jährigen Bestehens der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker die herzlichsten Glückwünsche der deutschen Kollegen zu überbringen.

In den abgelaufenen 50 Jahren haben, wie es schon durch die Nachbarschaft begründet ist, vielfältige Beziehungen zwischen den schweizerischen und den deutschen Versicherungsmathematikern bestanden. Seit langem zählen zu den Mitgliedern der schweizerischen Vereinigung auch eine ganze Reihe deutscher Berufskollegen. Die als «Mitteilungen» bezeichneten Veröffentlichungen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker haben bei uns immer grösstes Interesse gefunden und manche Anregung zu weiterer wissenschaftlicher Arbeit gegeben. Heute ist der Tag gekommen, an dem wir dafür herzlichen Dank aussprechen und die schweizerischen Kollegen zu ihren hohen Leistungen aufrichtig beglückwünschen dürfen. Die



Vor der Jubiläumsfeier

Regierungsrat Vaterlaus

Dr. Walther

Bundesrat Feldmann



Präsident Weatherhead übergibt das Geschenk der Faculty of Actuaries

Deutsche Gesellschaft für Versicherungsmathematik legt den allergrössten Wert darauf, auch weiterhin mit der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker in nachbarlicher Freundschaft verbunden zu bleiben.

Ich übermittle hiermit die Grüsse aller deutschen Kollegen mit den herzlichsten Wünschen, dass die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker sich auch weiterhin bestens entwickeln und sich immer des hohen Ansehens erfreuen möge, das sie schon lange geniesst. Dass sie es nach ihren Leistungen immer verdienen wird, daran zweifle ich nicht.

Nehmen Sie, sehr verehrter Herr Präsident, auch persönlich von mir die allerherzlichsten Glückwünsche entgegen. Erst vor wenigen Tagen habe ich nach langer Zeit wieder festgestellt, dass wir beide vor nahezu 42 Jahren durch dieselbe Mitgliederversammlung in die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker aufgenommen worden sind. Damals hätten wir beide die Wahrscheinlichkeit, dass dereinst das 50jährige Jubiläum unter Ihrer Präsidentschaft abgehalten und dass ich der Überbringer der Glückwünsche der deutschen Kollegen sein werde, für sehr klein eingeschätzt. Durch höhere Fügung ist das Eintreffen des Ereignisses heute zur schönen Gewissheit geworden. Und darüber freue ich mich!

Nun möchte ich im Auftrage der Deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik bitten, zur Erinnerung an die gegenwärtige Jubiläumsfeier ein Erzeugnis deutscher Werkkunst überreichen zu dürfen.

Monsieur Charles Boels

Secrétaire général du Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires,
Bruxelles

Monsieur le Conseiller fédéral, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'ai été chargé par le Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires de remettre un souvenir à l'Association des Actuaires suisses à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation.

Le Comité Permanent – bien qu'encore plus âgé que l'Association suisse – a eu son siège depuis l'origine en Belgique, ce dont ce pays s'honore.

Nous avons dès lors cru bien faire en choisissant le souvenir que nous vous offrons parmi les œuvres des artisans de la région mosane ou plus exactement de la région dinantaise.

A la fin du 17^e siècle, ces artisans se sont fait connaître tant en Belgique qu'à l'étranger par leur travail du cuivre, par le martelage de ce métal à la main ou plutôt au marteau et au poinçon.

Si ce plateau doit, dans l'avenir, recueillir les votes de vos membres au cours de vos fréquentes réunions, il sera ainsi le témoin du développement scientifique continu de votre Association et des excellentes relations qu'elle entretient avec les associations d'actuares du monde entier.

Monsieur le Président, j'ai l'insigne honneur — et le grand plaisir — de vous remettre ce souvenir au nom du Conseil de Direction et des membres du Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuares.

Monsieur Fernand de Creeft

Délégué de l'Association Royale des Actuares Belges, Bruxelles

Messieurs,

Je suis extrêmement heureux de pouvoir être l'interprète de mes collègues de l'Association Royale des Actuares Belges pour vous transmettre nos félicitations à l'occasion de votre cinquantenaire.

Sans doute, les relations entre nos associations ont toujours été empreintes d'une belle cordialité; un nombre important de nos membres fait également partie de votre Association et c'est presque pour nous une fête de famille que nous célébrons en vous apportant nos vœux.

Nous vous félicitons non seulement pour les 50 années que vous avez déjà parcourues mais pour l'audience attentive et l'influence profonde que dans le monde entier vos travaux ont suscitées.

Ce développement, si favorable à la diffusion des connaissances générales et de la connaissance de la branche que nous pratiquons, sera certainement pour vous, en ce cinquantenaire, un sujet de légitime fierté.

Nous nous permettons de vous remettre à cette occasion un modeste souvenir sur lequel néanmoins nous voudrions attirer votre attention: d'abord parce qu'il représente une création agréable de notre industrie qui n'est malheureusement que trop souvent consacrée à la production de choses un peu trop encombrantes comme des rails, des poutrelles, des locomotives, du charbon ou du ciment.

En même temps, il montre aussi que dans nos réunions nous avons la mauvaise habitude de laisser traîner trop de bouts de cigarettes et de cigares et croyez bien qu'en vous offrant ces quelques cendriers, nous ne faisons qu'un retour sur nous-mêmes et nous espérons que lorsque vous en disposerez dans vos salles de réunions, ils vous rappelleront, d'une manière utile, l'amitié très sincère que vous garde l'Association des Actuaires Belges et qu'elle est heureuse de pouvoir vous exprimer à l'occasion de votre cinquantenaire.

Monsieur Albert Beumier

Président de l'Association des Actuaires, Docteurs, Licenciés et Gradués
de l'Institut des Sciences actuarielles de l'Université de Louvain, Bruxelles

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

L'Association des diplômés en sciences actuarielles de l'Université de Louvain, que j'ai l'honneur de représenter, adresse aux actuaires suisses ses salutations confraternelles en même temps que ses cordiales félicitations.

D'autres délégués étrangers ont dit avant moi tout ce que la science actuarielle doit aux actuaires suisses : les noms de plusieurs d'entre eux se retrouvent tout au long de l'enseignement des assurances et l'on peut affirmer, sans conteste, que les assurances-pensions, notamment, avec leurs compléments que forment les assurances maladie et invalidité, doivent aux actuaires suisses le plein épanouissement que nous leur connaissons aujourd'hui.

Si je me permets de retenir quelques instants votre attention, c'est non seulement pour déclarer que les diplômés de Louvain s'associent de tout cœur aux témoignages d'admiration qui sont adressés en ce jour à l'Association des Actuaires suisses, mais aussi pour vous faire part du sentiment de gratitude qui les anime à l'égard de cette Association.

Votre pays, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, est connu dans le monde entier pour son hospitalité généreuse. Vous nous en avez donné la manifestation tangible en acceptant parmi vous ceux d'entre nous, et ils sont nombreux, qui ont sollicité leur inscription au titre de membre de votre Association.

Croyez bien, Monsieur le Président, que pour les anciens de l'Université de Louvain, l'admission au sein de l'Association des Actuaires suisses, qui marquait en même temps leur entrée dans la grande famille des cercles internationaux d'actuares, fut ressentie avec une profonde satisfaction. En leur nom, je vous adresse mes sincères remerciements.

Pour concrétiser ses sentiments, l'Association des diplômés de Louvain se permet de vous offrir un cadeau. Elle l'a choisi typiquement belge, puisque la matière première vient du Congo et la main-d'œuvre de Bruxelles. Puisse ce présent vous rappeler notre attachement et perpétuer les liens d'amitié qui unissent nos deux Associations.

Monsieur Roger Vliebergh

Délégué de l'Association des Licenciés en Sciences actuarielles
issus de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je m'associe aux paroles que vient de prononcer M. de Creeft, mon collègue et mon aîné à l'Association Royale des Actuaires Belges. Je le fais, au nom de l'Association des Licenciés en Sciences actuarielles issus de l'Université libre de Bruxelles, la plus jeune des associations belges d'actuares, et aussi vraisemblablement la plus jeune qui soit représentée ici, car elle ne compte qu'un très petit nombre d'années d'existence. Elle me charge de vous remettre ce modeste présent, de la modestie qui sied à la jeunesse. Elle me charge encore de vous apporter le témoignage de sa très vive, très profonde et très sincère admiration.

Monsieur Paul Johansen

Président de Den Danske Aktuarforening, Copenhague

Monsieur le Conseiller fédéral, Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au nom des actuares danois, j'ai l'honneur d'exprimer ici nos meilleurs vœux à l'occasion du cinquantenaire de l'Association des Actuaires suisses.

Du beau numéro spécial de votre *Bulletin*, publié pour marquer les cinquante ans, on voit que votre Association a joué un rôle fondamental pour l'évolution qui a produit la position élevée à laquelle se trouvent la recherche et la technique actuarielles de ce pays.

Je suis surtout heureux de pouvoir adresser mes félicitations à vous, Monsieur le Président, dont le nom est connu et reconnu parmi les actuaires de tous les pays. Vos sages conseils et votre mode amical de négociations vous ont fait réputer comme une personnalité centrale de la collaboration confraternelle internationale.

Pour marquer l'occasion, vos collègues danois vous présentent des volumes d'ouvrages mathématiques. Il s'agit des œuvres complètes de notre grand mathématicien danois *Harald Bohr*, qui est décédé trop tôt, il n'y a que quatre ans.

L'importance principale de M. Harald Bohr consiste sans doute dans ses œuvres sur les séries de Dirichlet et les fonctions presque périodiques; mais aussi comme professeur de mathématiques et comme ami, il a eu sur ma génération d'actuaires danois une grande influence.

J'espère que l'étude de ces volumes plaira à nos amis suisses d'aujourd'hui et de demain et les inspirera.

Monsieur Antonio Lasheras-Sanz

Président de l'Instituto de Actuarios Españoles, Madrid

Monsieur le Conseiller fédéral, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir d'avoir l'honneur de représenter dans cette séance solennelle les actuaires espagnols en ma qualité de président de leur Institut, parce que c'est pour cela que je puis vous faire à présent les félicitations de mes compatriotes à l'occasion du jubilé d'or de votre Association laquelle est une sœur aînée de la nôtre.

Les actuaires espagnols sentent une véritable satisfaction de ce fait et désirent exprimer leurs meilleurs vœux pour que ce moment soit le commencement d'un avenir plus heureux encore que le passé de votre Association que vous et ceux qui vous ont précédés, que vous tous avez su faire une des associations d'actuaires les plus savantes,

constituant un véritable exemple à suivre pour toutes celles qui, comme l'Institut d'actuares espagnols, ont une date de naissance tout à fait récente. Nous autres Espagnols avons fait des efforts pour suivre un tel exemple et c'est pour cela que nous avons eu le courage d'organiser le XIV^e Congrès International d'Actuares à Madrid dont a été hier le premier anniversaire de sa clôture. Une des meilleures façons de célébrer cet anniversaire est certainement constituée par la présence des actuares espagnols dans cet acte par une délégation que j'ai l'honneur de présider.

Cher Président – parce que j'ai aussi l'honneur d'appartenir comme membre à l'Association des Actuares suisses – permettez-moi de vous faire un modeste présent pour perpétuer d'une manière matérielle l'admiration espagnole pour votre – notre – Association et nos sentiments les meilleurs; il s'agit d'un cadeau qui est une dague arabe, quelque chose de typiquement espagnol, vestige d'une des civilisations ancêtres de l'Espagne qui a eu tant d'influence sur la formation de la mentalité caractéristique des Espagnols et objet, de plus, qui a été fabriqué dans une ville aussi représentative que Tolède, avec des matériaux et par des ouvriers espagnols.

Ainsi, chaque fois que vous l'emploierez pour ouvrir les enveloppes de la correspondance, je suis sûr que vous aurez un cordial souvenir pour les Espagnols en échange de nos sentiments d'amitié pour nos collègues suisses.

Mr. A. Linton

Delegate of the Society of Actuaries, Philadelphia

Mr. President, Ladies and Gentlemen,

Nothing could be more welcome to me than the opportunity on this auspicious occasion to represent the Society of Actuaries with its membership of some 1500 actuaries. Unfortunately there has been but little occasion for contact between the actuaries of Switzerland and those of Canada and the United States. Most often it has been through attendance at meetings of the International Congresses of actuaries. We can but hope that in the future there may be more opportunities for contacts between members of our two Associations.

Switzerland has many outstanding insurance organizations and many able actuaries from whom we on the other side of the Atlantic can learn much. There is in Canada and the United States a warm feeling of friendship for Switzerland. All from our side of the Atlantic who visit your wonderful country, with its magnificent mountain scenery and friendly people, go away as ambassadors of good will from Switzerland to America.

It is especially attractive to me to be in Switzerland on this mission, and particularly in Zurich, where I spent a most happy, profitable year in postgraduate study of mathematics and physics at the Federal Polytechnic School. Later, I became a member of the Swiss Alpine Club and am now a veteran member. Also, I have the privilege at home of serving as a member of the Board of Directors of the American Society for Friendship with Switzerland, whose headquarters are in New York City. I mention these connections to underline the pleasure I have of being here at this celebration.

The Society of Actuaries wanted to send you a little remembrance of greeting and good will as the Swiss Association reaches this Fiftieth Anniversary of its founding. Our President, Mr. Walter Klem, would like to have been here in person to make the presentation and to extend the felicitations and good wishes of the Society. Since that was not practicable, that privilege has fallen to me. In presenting this silver plate we heartily congratulate you of the Swiss Association upon its noteworthy accomplishments during its first half century. We are confident that you will achieve still greater heights in the second half century upon which you are entering.¹⁾

Herr A. Junnila

Präsident der Suomen Aktuariyhdistys, Helsinki

Herr Präsident,

Die erfolgreiche fünfzigjährige Tätigkeit der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker ist unter den Kollegen des fernen Finnlands wohlbekannt und sehr geschätzt. Die qualitativ hochstehen-

¹⁾ Anschliessend machte Herr Linton noch einige Angaben über den XV. Internationalen Aktuarikongress, der vom 14. bis 19. Oktober 1957 in New York stattfinden wird.

den Untersuchungen und Veröffentlichungen Ihrer Vereinigung werden bei uns lebhaft verfolgt, und finnische Aktuarien haben ergebnisreiche Studienreisen nach der Schweiz unternommen. Auch das Schweizerland und -volk sind uns lieb geworden, und man denkt in Finnland mit tiefer Rührung an die geistige und materielle Stütze, die uns in schweren Zeiten zuteil wurde.

Wir haben als Gruss und Dank für die freundliche Einladung eine alte Karte der arktischen Gegenden mitgebracht. Es mag sein, dass der werthe Zeichner seinerzeit die Natur unseres Landes ein wenig übertrieb. Finnland ist vielleicht nicht genau ein solch arktisches Land, wie es hier dargestellt wird. Auch ist wohl seitdem eine gewisse Entwicklung eingetreten. Jedenfalls können Sie, unsere schweizerischen Kollegen, davon überzeugt sein, dass trotz der Kälte der Natur bei uns doch warme Gefühle durchdringen können und dass wir finnischen Versicherungsmathematiker alle herzliche Freunde Ihres Landes und Ihrer Vereinigung sind. Hierin gleichen wir durchaus all den zahlreichen Freunden, die Sie überall in der Welt erworben haben.

Möge unser bescheidener Gruss die Mitglieder Ihrer Vereinigung an die finnischen Kollegen erinnern, wenn Sie nun, nach beendigtem Fest, darangehen, Ihre wertvolle Tätigkeit weiter zu entwickeln.

Wir bitten Sie, Herr Präsident, unsere besten Glückwünsche, auch für die Zukunft, entgegenzunehmen.

Monsieur Henri Auterbe

Président de l'Institut des Actuaire Français, Paris

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs et chers Collègues,

J'ai le très grand honneur – partagé d'ailleurs par plusieurs de mes collègues français – de représenter l'Institut des Actuaire Français à la célébration du 50^e anniversaire de la fondation de l'Association des Actuaire suisses.

Après Londres 1948, Paris 1949, Copenhague 1952, Oslo et Stockholm 1954, c'est aujourd'hui à Zurich que la science actuarielle vient apporter à votre Association toute la gratitude que lui valent cinquante années d'un labeur particulièrement fécond.

Aussi bien, remettant à plus tard le soin de dire le charme de votre beau pays, je ne veux être, pour l'instant, qu'à l'agréable devoir de joindre les chaleureuses félicitations de l'Institut des Actuaire Français à celles que le monde actuariel tout entier vous adresse aujourd'hui à l'occasion de votre jubilé!

Un pays qui peut s'enorgueillir de compter parmi ses illustres enfants un Jacques Bernoulli, l'auteur du prestigieux théorème qui porte son nom et qui constitue une des clés de voûte maîtresse du calcul des probabilités — un tel pays dis-je — devait par atavisme s'intéresser à la science actuarielle.

Il n'y a pas manqué et sous l'impulsion de maîtres éminents comme les Schærtlin, les Moser, les Samuel Dumas — pour ne citer que ceux qui sont disparus — votre Association a depuis 50 ans participé au développement de la science actuarielle. Non seulement la série des 55 volumes publiés par votre Association atteste votre activité pendant ces cinquante années, mais encore l'heureux appoint de votre participation à toutes les manifestations actuarielles, qui ont pris place pendant ce demi-siècle, a été apprécié à sa juste valeur par tous vos collègues à l'étranger. Vous avez d'ailleurs, dans le même temps, contribué pour une grande part à l'extension et à l'épanouissement en Suisse de toutes les sociétés d'assurances et notamment des sociétés d'assurances sur la vie.

Il ne m'est pas possible de féliciter tous ceux d'entre vous qui mériteraient de l'être; mais qu'il me soit permis de les associer tous dans l'hommage que je tiens à rendre ici à votre ancien président, M. Renfer, et à votre président actuel, M. Marchand.

Tous deux, par leur savoir-faire, leur haute compétence et leur dévouement à une science qui nous est chère, ont mérité d'être aujourd'hui à l'honneur. Leur exemple assurera à votre belle Association le plus brillant avenir.

En témoignage des relations amicales que nos deux Associations ont toujours entretenues depuis votre fondation, l'Institut des Actuaire Français tient à vous offrir «Les œuvres d'Euclide, en grec, en latin et en français» par *P. Peyrard*, traducteur des œuvres d'Archimède et d'Apollonius, en 3 tomes 1814 — 1816 — 1818.

Tout ce qui touche aux mathématiques est naturellement du domaine des sciences appréciées par les actuaire.

De plus, ces trois volumes ont appartenu à *Prosper de Laffitte* (1827–1916) – qui fut membre agrégé fondateur de notre Institut – ainsi qu’en fait foi la mention manuscrite suivante, qui se trouve sur une page de garde du tome I: «Acheté le mardi, 20 juin 1876, 3 volumes, P.Laffitte».

Nous avons vu là deux raisons d’espérer que ces trois volumes tiendraient une place honorable dans votre bibliothèque où leur présence contribuerait au maintien d’une amitié qui nous est particulièrement précieuse.

Mr. J.F. Bunford

President of the Institute of Actuaries, London

Mr. President, Ladies and Gentlemen,

If I offer my message in English, please do not think it due to lack of courtesy, but to consideration for your love of your own languages.

I bring the warm and friendly greetings of the Institute of Actuaries on the great occasion of your Golden Jubilee. Among the actuaries who have represented the Swiss Actuarial Society over past years, there are many well-known figures – men who have added to their technical training their own strong and pleasing personalities, and have made their mark in the field of international and practical insurance.

We offer to you our congratulations on the achievements of actuarial science in Switzerland over the past 50 years and our good wishes for the successful future of your great Society.

On an important birthday like this, your friends like to bring you gifts. We in England learnt that you might like a book of historic interest, possibly with a mathematical flavour. We bring you a copy of a book by *Isaac Newton*. It is a copy of his *Philosophiae Naturalis Principia Mathematica*, published under the authority of Samuel Pepys who was at the time President of the Royal Society. This is not an original copy but it is of special interest as being a facsimile reproduction of what is thought to be the first edition, published in 1687. It contains at the beginning an appreciation of Newton in verse by Edmund Halley of comet fame.

Just as one mathematician then expressed his admiration for the works of another, so now one actuarial Society expresses its high opinion of another.

Mr. President, with this book we bring you and your Society the good wishes of the Institute of Actuaries.

Mr. K.K. Weatherhead

President of the Faculty of Actuaries, Edinburgh

Mr. President, Sir,

I bring you from the members of the Faculty of Actuaries in Scotland a message of warm greetings, a message of sincere thanks for your kind invitation to be represented at this happy occasion and a message of congratulations on the completion of fifty years of work well done. Scotland owes a great debt to Switzerland and if the debt to Calvin and Geneva is the more obvious, the debt to Zwingli and this fair city of Zurich is none the less real.

We wished to give you a birthday present and we ascertained that a gavel would be acceptable to you. At the moment the feeling in Scotland is that a tool should be made in the simplest form consistent with the use to which it is to be put. We have therefore had a simple gavel made of Scots oak. It is also our practice when presenting something of little intrinsic value to include it in a casket which allows some elaboration. We have therefore had this casket made also of Scots oak. On two corners are carved Scots thistles, our national emblem and on the other two corners are carved edelweiss which we understood was your national emblem. On the lid is the simple inscription «Presented to Association des Actuairees suisses by the Faculty of Actuaries 1955». I ask you, Sir, to accept this gift with our very best wishes for the future.

Monsieur J. N. Smit

Délegué de l'Actuariel Genootschap, Amsterdam

Les actuairees du petit pays situé à l'embouchure du fleuve qui prend ses sources dans votre patrie m'ont prié de présenter à vous,

chers collègues suisses, leurs félicitations cordiales à l'occasion du jubilé d'aujourd'hui de votre association.

J'ai le plaisir de vous assurer que les membres de l'Actuarieel Genootschap éprouvent une amitié chaleureuse envers leurs collègues suisses, ainsi qu'une admiration sincère pour la façon dans laquelle ils ont exercé leur profession pendant ce demi-siècle.

Notre assez jeune profession demande une grande diversité de capacités. L'actuaire a besoin d'une profonde connaissance de la théorie scientifique aussi bien que de la capacité pour l'appliquer dans la vie pratique.

Ce que nous admirons surtout dans nos amis suisses, c'est la façon harmonieuse et bien balancée dans laquelle ils ont su trouver une synthèse de la théorie mathématique pure et l'application pratique au domaine de l'assurance commerciale aussi bien que dans l'assurance sociale.

Je n'hésite pas à dire que les actuaires suisses, dans leur association, ont modelé la profession d'une manière que nous regardons comme un exemple enviable.

Le conseil et les membres de L'Actuarieel Genootschap m'ont chargé de vous offrir à l'occasion de votre jubilé un petit cadeau. Il consiste en fac-similés des éditions originales de deux œuvres qui sont considérées comme fondement de la profession actuarielle.

Ces œuvres sont « Des calculs dans les jeux de hasard » de *Christiaan Huygens* et le traité de *Johan de Witt* « Valeurs des rentes viagères ».

La première, de 1657, expose déjà en termes très précis l'objet de la théorie des probabilités et donne quelques solutions qui sont toujours valables. Dans l'autre, l'auteur a développé, comme vous le savez, pour la première fois la méthode de calculer la prime unique d'une rente viagère. Incontestablement à cause de cette œuvre, de Witt doit être considéré comme le premier actuaire. Quand il dit aux membres de l'Etat: « Nobles, Grands et Puissants Seigneurs, Vous raisonnez et vous prenez des résolutions qui ne sauraient se trancher qu'à l'aide des mathématiques », on reconnaît déjà le langage de l'actuaire moderne.

Pour le cas qu'il vous serait difficile de lire ces œuvres dans la langue originale du 17^e siècle, j'y ajoute les traductions françaises.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remettre ce cadeau avec les félicitations sincères pour l'Association des Actuaires suisses.

Monsieur T. Fujikawa

Délégué de The Institute of Actuaries of Japan, Tokio

remet au Président le message suivant du Président de l'Association japonaise :

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'exprimer, au nom de l'Association des Actuaires du Japon, mes sincères félicitations, à l'occasion de la cérémonie du cinquantenaire de l'Association des Actuaires suisses, célébrée aujourd'hui dans la ville de Zurich, qui jouit d'un site de montagnes fraîches et d'une vue d'eaux claires.

Votre pays, en souhaitant depuis les temps anciens la vraie paix du monde, a fait profession de la neutralité perpétuelle et a formé un État où toute humanité voit une utopie et a contribué au développement de la culture du monde. Nous ne pouvons que vous admirer et encore plus, nous nous rappelons toujours avec une profonde émotion que le Japon a pu élargir ses vues et a pu être mis à un niveau plus élevé tant dans le domaine matériel que dans le domaine moral au cours de nombreuses réunions internationales tenues en Helvétie, avant et après la guerre.

Nous nous faisons un honneur et une joie de nous voir admis à faire participer notre représentant à la célébration de cette brillante cérémonie du cinquantenaire de la fondation de votre Association qui n'a pas cessé, pour une période si longue d'un demi-siècle, de se dévouer aux saintes œuvres de protection des familles suisses, œuvres que notre Association poursuit dans le même but au Japon.

Pour terminer, je tiens à présenter respectueusement à votre Association nos fervents hommages et félicitations pour l'arrivée de ce jour commémoratif glorieux, qui est parfaitement dû à la sagesse et aux efforts de chaque personnalité intéressée à l'Association. Enfin, je me permets de former chaleureusement le vœu pour la prospérité éternelle de votre honorable Association.

Monsieur Bruno de Mori

Délégué de l'Istituto Italiano degli Attuari, Rome

Monsieur le Président, Mesdames, mes chers Collègues,

L'«Istituto Italiano degli Attuari», que j'ai l'honneur de représenter ici, est peut-être le plus jeune des Instituts d'Europe et d'Amérique. Ce benjamin regarde avec admiration les cinquante ans de son aîné qu'est l'Institut suisse. On sait quelles admirables preuves de travail et quels résultats a donné ce dernier Institut dans le domaine scientifique et dans ses applications pratiques.

L'Institut italien félicite l'Institut suisse de son passé si rempli et forme les vœux les plus sincères et les plus fervents pour que se poursuivent longtemps une existence aussi efficace et des succès toujours brillants dans ses travaux.

Notre Président, le professeur *Francesco Paolo Cantelli*, aurait aimé exprimer lui-même les vœux de l'Italie, mais il a été à son grand regret dans l'impossibilité de le faire pour des raisons de santé. Il m'a chargé de le représenter et d'assurer M. le professeur Marchand et tous nos collègues suisses de sa solidarité et de sa sympathie à l'occasion de cette cérémonie si amicale et si cordiale. Nous célébrons aujourd'hui un passé prospère et fécond et nous avons tous la ferme volonté de travailler toujours mieux pour le développement de la science et de la technique actuarielles. Celles-ci n'ont pas seulement un contenu théorique d'un profond intérêt, mais se traduisent ensuite en des applications pratiques d'une immense valeur humaine et sociale. Comme témoignage tangible, quoique modeste, des sentiments affectueux et chaleureux des actuaire italiens, j'ai la charge agréable d'offrir à l'Institut suisse un tableau moderne représentant un joli coin de Rome. On peut avoir des opinions différentes sur la valeur du peintre, mais je crois que l'artiste a su rendre l'atmosphère de Rome et que son œuvre peut susciter une certaine émotion chez des amis qui comme vous, M. le professeur Marchand et nos collègues suisses, apprécient l'universalité de la ville éternelle.

Je suis certain, par conséquent, que vous aimerez ce souvenir de l'Italie et que, de temps en temps, il pourra vous rappeler la sincère amitié des actuaire italiens qui ont suivi, suivent et suivront vos travaux avec le plus grand intérêt et avec un esprit élevé d'émulation.

Monsieur Paul Qvale,

Président de Den Norske Aktuarforening, Oslo

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Par cette occasion – le cinquantenaire de l'Association des Actuaire suisses – c'est un grand honneur pour moi et à la fois un grand plaisir de représenter auprès de vous votre Association-sœur norvégienne pour vous apporter nos félicitations et nos hommages.

Depuis que nous avons célébré, l'an dernier, notre propre cinquantenaire, nous avons le sentiment – combien flatteur – d'être votre sœur aînée qui, en vertu de son droit d'aînesse, peut vous flatter l'épaule, mais qui doit modestement vous céder le pas quand il s'agit des prestations scientifiques et professionnelles.

Au nom de l'Association des Actuaire Norvégiens, je vous prie, Monsieur le Président, d'accepter cet objet de cristal, en signe palpable de l'estime que nous portons à votre Association. La matière première de cet objet a été puisée dans le sol de Norvège; elle a passé par le feu et le fer pour se plier à la fantaisie de l'artiste et au souffle de l'ouvrier, pour sortir purifiée, transfigurée en cristal, tel un symbole de la clarté et de la pureté de la pensée mathématique. Pour souligner davantage le rapport étroit de notre profession avec la mathématique pure, vous trouverez gravée dans ce cristal l'image de la statue élevée à Oslo à la mémoire du jeune mathématicien *Abel*, statue symbolisant le génie qui s'élève au-dessus du commun et se dégage pour prendre son vol dans les sphères encore inconnues du monde des idées.

Aussi vous prierais-je, mes chers collègues suisses, de voir en cet objet d'art un appel à l'honneur et à l'exaltation de la profession et de la science, et de croire à notre conviction que notre petit cadeau symbolique est venu en bonnes mains dans votre honorable Association.

Mr. K.G. Hagstroem

Vice-President of the Svenska Aktuarieföreningen, Stockholm

Ladies and Gentlemen, dear Colleagues,

On behalf of the Swedish Actuarial Society, I have the honour of presenting our most cordial congratulations to the semicentenary of the Swiss Actuarial Society.

Freedom from tyranny was always a most characteristic feature of the Swiss people. Our colleagues are granting us friendly hospitality in the immediate neighbourhood of the glorious Rütliwiese, where the foundation of Swiss liberty was laid in medieval times. In consideration of this, we have chosen to let our salutation be accompanied by a little gift recalling this fundamental idea of mankind. We shall permit ourselves, Mr. President, to hand over to you a reproduction of the original model made by the Swedish sculptor Christian Eriksson, to the imaginative portrait of one of the popular heroes of our history, the mine-official *Engelbrekt Engelbrektsson*. The monument was erected on a mighty pillar in the Town Hall garden of Stockholm. Those of our friends who have already visited our country will perhaps remember having seen it at the Mälars strand in some light summer night.

About the middle of the 15th century, when the Swiss people won their real and complete independence, fixed by a treaty of Basle, the Swedes were also struggling for independence. In 1436, the rebel Engelbrekt was murdered by his enemies as a martyr of freedom. Some years afterwards, he was glorified by the Right Reverend Thomas Simonsson, bishop in Strängnäs, in a poem which is still looked upon as one of our national songs. I shall permit myself to read a translation of two of its stanzas:

O gentle Swede, stand true and fast,
redeem the faults of days long past,
do never turn from virtue's station.
First stake thy neck, and then thy hand,
to save the freedom of thy land:
God will bestow thee consolation.
Freedom is the foremost thing
that all thy search can ever bring,
but hardships abound in its story.
If to thyself thou wilt be kind,
keep freedom more than gold in mind:
from freedom comes thy glory.

There is, however, one tyranny that every sound admirer of freedom admits: that of Law, or that of Mathematics. It is one of the great enigmas of this our existence, how the necessity ruling in Nature and in the realm of Number can harmonize with our human love of freedom. As a matter of fact, the light once thrown on this problem by the illustrious author of the *Ars coniectandi sine Stochastice*, *Jacobus*

Bernoulli, professor Basileensis, was a revelation of highest importance. He was a native of this country. I have visited his monument in the cloister of the cathedral of Basle on my way to Zurich. Instead of by a portrait, his memory is honoured by the design of a logarithmic spiral with the motto: «Eadem mutata resurgo» – «also changed, I reappear the same.» By these words, he gave an expression of his belief in an eternal world above the material universe.

A straight line goes from Bernoulli and his renowned relatives through *Leonhard Euler* who also developed theoretical views on the problems of insurance, to the actuaries of to-day. May I express the hope that pure science, as a valuable aid to the philosophical understanding of the world, will always be cultivated in this country, as it has been through the centuries past. And may I express my conviction that the Actuarial Society of Switzerland will always remain, as it has been during its first 50 years, a centre where our special aspects on the mysterious connection between theory and practice are seriously studied. Even though changes will occur, this activity will always reappear as a necessary part of our civilisation: «Eadem mutata resurget.»

* * *

Der Präsident dankt all den Gratulanten für ihre Sympathiebezeugungen und die dargebrachten Geschenke und schliesst unter lebhaftestem Applaus die Jubiläumsfeier.

2. WISSENSCHAFTLICHE SITZUNG

Vor mehr als 200 Anwesenden kann der Präsident den beiden Referenten, Herrn Hans Ammeter und darauf Herrn Dr. Ernst Kaiser, das Wort zu ihren Vorträgen erteilen. Da die beiden Arbeiten im Jubiläumsheft unserer «Mitteilungen» erschienen sind, so erübrigt sich eine Berichterstattung an dieser Stelle. Es sei lediglich festgehalten, dass die beiden Vorträge in Aufbau und Inhalt vorzüglich waren und von der Versammlung mit starkem Applaus verdankt wurden.

3. DAS BANKETT

Mit seiner Gemahlin empfing der Präsident die Gäste und Teilnehmer. Den festlichen Auftakt übernahm die Stadtmusik von Zürich. Der Reigen der Ansprachen wurde unterbrochen durch die Liedervorträge des *Corale pro Ticino*, dessen Mitglieder in ihren malerischen Trachten dazu aller Augen erfreuten.

Paroles de bienvenue du président Émile Marchand

Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames et Messieurs, mes chers Collègues,

Les sentiments qui m'animent en cet instant sont ceux d'une grande joie : la joie de voir réunis dans cette salle des amis, des collègues, des collaborateurs, cette fois-ci non pas seuls comme d'habitude, mais accompagnés de leurs épouses.

A vous, Mesdames, je voudrais ce soir souhaiter en premier lieu la plus chaleureuse bienvenue et vous dire combien vous êtes jolies.

Nous souhaitons la bienvenue aux représentants des autorités. M. le Conseiller fédéral Feldmann s'est fait excuser; il est rentré hier soir à Berne.

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. Vaterlaus, Conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique du canton de Zurich, de par sa formation universitaire un mathématicien, et nous le remercions de vouloir bien prendre la parole dans un instant.

Durant les 50 années de notre Association, le Bureau fédéral des assurances, abstraction faite d'une courte interruption, a toujours été représenté au comité de notre Association et, pendant 16 ans, Samuel Dumas a été notre président, alors qu'il était directeur du Bureau des assurances. M. Boss, le directeur actuel de cet important service fédéral, prendra la parole dans un instant. Nous l'en remercions vivement et profitons de cette occasion pour souligner combien, durant ces 50 années, les relations entre le Bureau des assurances et notre Association ont été agréables.

Hier, M. Droz a prononcé une allocution au nom de l'Union de Compagnies Suisses d'Assurances sur la Vie. Dans un instant, M. Guggenbühl, le vice-président de l'association qui réunit les compagnies suisses de toutes branches, nous dira quelques mots et nous l'en remercions d'avance.

Après ces trois discours, nous reprendrons couteaux et fourchettes, nous reprendrons nos conversations particulières, jusqu'au moment où, à la fin du repas, je vous demanderai à nouveau un instant d'attention pour les quatre allocutions que prononceront MM. Auterbe, Parthier, De Mori et Bunford, chacun dans la langue de son pays.

Nous voudrions vous dire, Messieurs les actuaire qui êtes venus de l'étranger et bien chers amis, combien les cadeaux que vous nous avez remis hier et qui sont exposés sur une table au fond de cette salle nous ont fait plaisir. Nous vous en remercions très chaleureusement. Ils resteront un témoignage tangible de votre amitié, ils nous rappelleront les heures agréables que nous avons passées ensemble. Nous vous remercions, en outre, très vivement des paroles si affectueuses qui ont accompagné la remise de ces présents.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais m'adresser maintenant à deux de nos collègues, l'un à droite, l'autre à gauche. A droite, M. Bohren. J'ai déjà cité son nom hier.

M. Bohren est un membre fondateur. Il prit un intérêt très vivant à notre Association durant ces 50 années. Il a été assidu à nos séances, il a fait partie du comité, il a été nommé membre honoraire et, demain dimanche 12 juin 1955, il terminera sa 80^e année en excellente santé. Nous vous apportons, cher ami, Monsieur Bohren, nos félicitations les plus chaleureuses et nous formons des vœux très cordiaux pour les années qui viennent.

A gauche, M. Spring.

Bien sûr que les lignes essentielles du programme de ce jubilé ont été fixées par le comité de notre Association, mais la responsabilité de son organisation, la responsabilité jusque dans les moindres détails, a été entre les mains de M. Spring. Je ne doute pas d'être votre interprète à tous pour exprimer à M. Spring nos félicitations et lui dire combien nous lui sommes reconnaissants, grandement reconnaissants, du travail qu'il a fourni.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne soirée dans une atmosphère de gaieté et de joie, dans une atmosphère de chant, puisque nous entendrons des chants à la fin de notre soirée. Il ne me reste qu'à exprimer des vœux pour une belle course au Righi demain, espérons-le par un temps radieux!

Ansprache von Herrn Regierungsrat E. Vaterlaus

Es ist mir eine besondere Ehre und Freude, der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker am heutigen festlichen Abend zu ihrem 50jährigen Bestehen die besten Wünsche und Grüsse des Stadtrates von Zürich und des Regierungsrates des Standes Zürich überbringen zu dürfen. Wir sind Ihrer Einladung besonders gerne gefolgt, weil wir zu Ihnen wirklich als Ihre Gäste kommen dürfen. Das ist nämlich nicht so selbstverständlich. Es werden in Zürich so viele Kongresse und Jubiläen von Verbänden durchgeführt, bei denen einer freundlichen Einladung, Vertreter der obersten städtischen und kantonalen Behörden abzuordnen, sehr bald ein Gesuch um finanzielle Unterstützung folgt. In diesen Fällen fällt uns da nun die Ehre zu, die Anwesenden als unsere Gäste zu begrüssen. Ihre Vereinigung macht darum eine rühmliche, bemerkenswerte Ausnahme, was beweist, dass Sie als Mathematiker so gut und solid rechnen, dass auch die Durchführung Ihrer Jahresversammlungen und Jubiläen Sie in keine finanziellen Schwierigkeiten bringt.

Meine Damen und Herren, es ist mir persönlich eine besondere Freude, Ihnen heute die Glückwünsche der städtischen und kantonalen Behörden zu überbringen, da ich mich als ehemaliger Mathematiker der Geistesrichtung nach doch etwas mit Ihnen verbunden fühle.

Unmittelbar nach Abschluss meiner mathematischen Studien an der ETH – ich hatte während meiner Studienzeit die Vorlesungen von Prof. Amberg über Versicherungsmathematik besucht – hätte ich eine Anstellung als Versicherungsmathematiker erhalten können.

So sehr mich die interessanten Probleme der Versicherungsmathematik interessierten, konnte ich mich in jenem jugendlichen Alter doch nicht zu einer Arbeit in einem Bureau entschliessen und wandte mich dem höheren Lehramt zu, dem ich dann während 30 Jahren treu geblieben bin. Hätte ich damals anders entschieden, so wäre ich heute sehr wahrscheinlich als Mitglied Ihrer Vereinigung auch unter Ihnen.

Meine Damen und Herren, wenn man die interessante Jubiläumsschrift zur heutigen Feier durchblättert, so wird einem klar, dass der Zweck, den die Gründer Ihrer Vereinigung vor Augen hatten, in schönster Weise erfüllt worden ist. Die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker hat unserem Lande durch die zielbewusste Arbeit seiner Mitglieder vielfachen Nutzen gebracht. Die Kenntnis der

Lebensversicherung und die Vertrautheit mit dem allgemeinen Versicherungsgedanken ist durch Ihre Aufklärung verbreitet worden bei massgebenden Staatsmännern, bei Rechtsgelehrten, aber auch in weiten Schichten unserer Bevölkerung. Die Versicherungsarten sind während der letzten Jahrzehnte recht vielfältig und kompliziert geworden. Da war es notwendig, durch Sachverständige mancherlei Unsicherheiten über Grundlagen neuer Versicherungsarten abzuklären. Das ist durch die Verhandlungen und die Publikationen Ihrer Vereinigung in vorbildlicher Weise geschehen. Sie haben damit unserem Lande in sozialer und wirtschaftlicher Hinsicht unschätzbare Dienste geleistet, für die ich Ihnen heute als Behördevertreter meinen besten Dank aussprechen möchte. Ich denke dabei an die Einrichtung von Pensionskassen staatlicher und privater Betriebe. Ohne die gründliche versicherungstechnische Prüfung und ohne die Beachtung der versicherungsmathematischen Grundsätze könnten diese sozial notwendigen und wohlthätigen Einrichtungen nicht verantwortet werden.

So haben wir am heutigen Ehrentage der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker allen Grund, all den Männern zu danken, die während des letzten halben Jahrhunderts in entscheidender Weise die segensreiche Arbeit in Ihrer Vereinigung geleistet haben.

Möge ein gleich guter Geist der erfolgreichen wissenschaftlichen und praktischen Zusammenarbeit zum Wohle unseres Landes die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker noch während vieler Jahre treu begleiten.

Das ist mein aufrichtiger Wunsch zu Ihrer Jubiläumstagung.

Ansprache von Herrn E. Boss

Direktor des Eidgenössischen Versicherungsamtes

Herr Präsident, sehr verehrte Anwesende,

Das Versicherungsamt war eingeladen, mit einer Zweierdelegation zu Ihrem Jubiläumsfeste zu erscheinen. Mit Recht wird man sich darob wundern und sich fragen, was das wohl zu bedeuten habe. Ich selbst kann Ihnen dafür keine bessere Antwort geben als die, dass man dem Amte, dem Vielgeplagten, ja wiederholt in Lausanne auch schon Verklagten, offenbar zeigen wollte, dass man es trotzdem liebt. In diesem Sinn ist nun die ganze Amtsdirektion auch da und dankt der Jubilarin sehr für die empfangene Ehre. Im übrigen glaube ich nicht, dass es

nötig sei, Ihnen diese Direktion noch besonders vorzustellen. Ein dutzend Jahre sind es her, seitdem sie in gegenseitig bestem Einvernehmen und mit Eifer sich bestrebt, manch garstiges Problem zu lösen und allen ihr gestellten, vielfältigen Aufgaben nach Möglichkeit gerecht zu werden.

Wenn Sie nun, meine Damen und Herren, nach besondern oder nähern Beziehungen fragen, die zwischen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker und dem Versicherungsamt allenthalben bestehen, so kann ich Ihnen sagen, dass solche in der Tat vielseitig und von angenehmster Art vorhanden sind. Auf personeller Ebene ergeben sie sich schon aus der Vereinigungsmitgliedschaft, die den in Betracht fallenden Beamtenstab des Versicherungsamtes zur Zeit fast in Totalität mit der Vereinigung verbindet und in ähnlicher Weise seit Jahrzehnten schon verbunden hat. Das persönliche Interesse mag aber besonders auch dadurch noch unterstrichen werden, dass nicht weniger als drei gewesene Direktoren des Versicherungsamtes, nämlich die Herren Kummer, Moser und Dumas, die Ehrenmitgliedschaft erhielten und drei seinerzeitige Angehörige des Amtes, die Herren Schærtlin, Dumas und Renfer, zum Präsidenten der Vereinigung erkoren wurden. Nicht unerwähnt sei ferner, dass in fachlich wissenschaftlicher Beziehung derzeitige und frühere Beamte des Amtes sich nicht selten auch durch wertvolle Beiträge, sei es in den «Mitteilungen», sei es anlässlich der Jahresversammlungen der Vereinigung zum Wort gemeldet haben. Nicht zu vergessen auch den Autor des ausgezeichneten Rückblicks über die Versicherung in der Schweiz in Ihrer Jubiläumsschrift. Ein Mann des Amtes sodann erhielt für seine Lösung einer von Ihnen gestellten Preisaufgabe sogar einen Preis zuerkannt. Was in umgekehrter Richtung die Einflüsse der Vereinigung auf das Amt anbelangt, so haben solche offensichtlich schon von Anfang an bestanden oder sind im Verlaufe der Jahrzehnte besonders durch Vereinigungsmitglieder als Angehörige konzessionierter Versicherungsgesellschaften unterhalten und aktiv sehr gefördert worden. Davon zeugen beim Versicherungsamt Berge von Eingaben, Berichten, Korrespondenzen und Protokollen, in denen mit mehr oder weniger Überzeugungskraft und mit mehr oder weniger grossem Erfolg das im Kreise der Vereinigung beheimatete Gedankengut dargelegt und vertreten wurde. Besonders lebhaft mag es gelegentlich auch bei der mündlichen Behandlung gewisser Probleme an den Konferenzen auf

dem Versicherungsamte zugegangen sein, wenn es sich um die Geltendmachung bestimmter technischer Auffassungen gehandelt hat. Bei Anlass einer solchen Diskussion im Jahre 1928, wo man sich offenbar auf seiten des Amtes etwas zu stark auf seine Auffassung versteift zu haben scheint, konnte diese Versteifung dann plötzlich doch beseitigt werden durch den Zwischenruf eines sehr prominenten Mitgliedes Ihrer Vereinigung, des Inhalts: «dass die Gesellschaften ebenfalls noch denkende Köpfe und ein Verantwortungsbewusstsein besässen». Die beim Amte dadurch bewirkte Einsicht und Einkehr hat nachgewirkt bis auf den heutigen Tag, denn mir ist nicht bekannt, dass gleiches sich seither auch ereignet hätte.

Wenn ich nun noch auf eine mir auch schon gestellte Frage antworten soll, ob in der Organisation und der Geschäftsführung des Amtes, das anlässlich einer Sparexpertise vom Sparexperten als Amt «sui generis» bezeichnet wurde, gewisse der Versicherungstechnik eigene Grundsätze oder Gesetze zur Anwendung kommen, so müsste ich dies eigentlich eher verneinen. Auf alle Fälle kam bei uns bisher das Gesetz der grossen Zahl nicht zur Geltung, weder hinsichtlich der Anzahl der Angestellten und Beamten noch mit Bezug auf ihren Lohn. Eher könnte man noch sagen, dass die Makehamsche Ausgleichungsmethode bei ihm etwelche Anwendung gefunden hat. Das Versicherungsamt ist, wie bekannt, ein Amt mit Arbeit und Verantwortung schwer beladen, wie es ähnlich auch viele andere Bundesämter noch gibt. Und doch war es zufolge der vom Volke ihm auferlegten hohen Pflichten des Schutzes und der Betreuung der Versicherten bisher wirklich ein Amt etwas besonderer Art und auch ein bisschen von besonderem Rang. Nun hat indes der tief ins Leben der Verwaltung eingreifenden Erscheinung, die da heisst «Rationalitis», auch das Versicherungsamt sich zu erwehren nicht vermocht, so dass es seine Originalität «sui generis» weitgehend schon verlor und heute nun den andern Ämtern täuschend ähnlich dasteht, eben nach Makehamscher Formel ausgeglichen. Dagegen hat dann wiederum ein anderes Gesetz, dasjenige der Antiselektion, beim Amte nicht gespielt, sonst wäre vielleicht, statt aus dem Patentamt, Einstein aus dem Versicherungsamt hervorgegangen.

Und nun, Herr Präsident, erlaube ich mir zum Schlusse noch ein ernsthaft Wort:

Fürs erste bringe ich der Vereinigung für ihr künftiges Wirken und Gedeihen die allerbesten Wünsche dar. Ich möchte sie mit dem Gelöb-

nis verbinden, dass das Versicherungsamt ihr werde Treue halten und ihre Interessen wahren wie bisher, so noch weitere 50 Jahre.

Fürs zweite möchte das Amt Sie bitten, Anteil zu nehmen auch an seinem Leid, ihm beizustehen, wo die Notwendigkeit sich zeigt, im Kampf um technisch einwandfreie Sitten.

Allocution de Monsieur Paul Guggenbühl

Vice-président de l'Association des Compagnies d'Assurance Suisses concessionnées

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dès le moment où l'Assurance sur la vie eut pris place aux côtés de ses sœurs aînées, Messieurs les Actuaires menèrent une existence à la fois confortable et malaisée: confortable, parce qu'ils sont installés dans la forteresse des sciences exactes, — et malaisée parce que les problèmes si complexes sur lesquels ils doivent se pencher les obligent sans cesse à s'exposer hors de leur réduit sur le terrain mouvant des relations économiques, expérience fort périlleuse car l'on y attend d'eux des actes et des décisions qui aient le caractère d'incontestabilité qu'on leur reconnaît dans leur citadelle.

Vos collègues des autres branches ont quelque scrupule à parler de votre rôle et de vos travaux. Ce n'est certes pas qu'ils évitent de fréquenter les actuaires, mais ils les considèrent avec un respect mêlé d'un certain embarras. Leur subconscient les avertit qu'ils ont affaire à une élite, et pourtant je ne sais quel complexe d'infériorité leur suggère en compensation de les considérer comme un mal nécessaire... Quoi qu'il en soit, le fait est que l'assurance des personnes et surtout l'assurance sur la vie ne sauraient à aucun prix se passer des mathématiciens. Nous autres profanes devons accorder pleine créance aux oracles de Messieurs les Actuaires, sans chercher à percer le mystère de formules et de calculs dont le développement prodigieux de l'assurance sur la vie atteste la valeur.

Les architectes ne sont pas jugés sur de belles paroles ni même sur leurs plans, mais sur leurs œuvres, selon la beauté, l'utilité et la solidité de celles-ci. L'assurance sur la vie qu'à bon droit vous êtes fiers de servir en maîtres-artisans, n'est-elle pas elle aussi un édifice dont la beauté le dispute à l'utilité et qui a donné les preuves les plus certaines de solidité? Sa belle tenue pendant les orages qu'aura connus notre génération en témoigne à l'évidence.



Jubiläums-Bankett



Herr und Frau Dr. Walther

Herr und Frau Prof. Marchand

Vous célébrez aujourd'hui un demi-siècle de travaux entrepris en commun. Au nom de l'Association des Compagnies d'Assurance Suisses concessionnées, j'ai le grand honneur de vous féliciter très cordialement d'être parvenus à cette étape et surtout de l'œuvre immense que vous avez accomplie jusqu'ici. Nul doute que cette œuvre ne repose en de bonnes mains! Votre zèle, votre compétence et votre conscience en sont un gage certain.

Bien que dans notre pays le législateur ait séparé l'assurance sur la vie de l'assurance des dommages, le peuple suisse n'en considère pas moins les assurances comme un tout. Tout ce qui contribue à renforcer sa confiance en l'assurance doit nous réjouir. Sous une forme ou sous une autre, l'assurance sur la vie intéresse aujourd'hui tous les milieux de la population. C'est vous qui veillez sur les bases techniques et sur l'appareil scientifique qui constituent son armature essentielle. Voilà le trésor dont vous êtes responsables. Les principes de morale professionnelle que vous observez sont d'une importance décisive pour l'assurance tout court. Vos travaux ont toujours fécondé l'assurance suisse et, tant à l'étranger que dans notre pays, les recherches scientifiques des membres de votre Association lui ont valu une considération flatteuse. L'assurance suisse peut donc être fière de l'Association des Actuaires suisses et c'est pourquoi je vous apporte, à l'occasion de votre jubilé, l'hommage de notre profonde gratitude pour tous les services directs et indirects qu'elle a rendus à notre industrie en général.

J'ai esquissé tout à l'heure la double vie que vous menez à l'intérieur de votre forteresse et en dehors de celle-ci. Je me garderai bien de porter un jugement quelconque sur votre vie de famille, car je n'ai pas le privilège d'y prendre part. Je sais pourtant qu'elle se développe sous les meilleurs auspices, qu'une activité scientifique intense s'y épanouit et que bon nombre d'entre vous êtes également appréciés hors de nos frontières nationales. En un mot, vous participez à l'effort commun qui tend à conserver et à affermir toujours plus le bon renom international de l'assurance suisse.

Permettez-moi, pour terminer, de risquer à mon tour une incursion sur le terrain broussailleux du langage mathématique en saluant en vos personnes une de ces singularités où les deux aspects d'une double vie sont l'un et l'autre excellents — science pure et pratique commerciale — de sorte que je ne puis que souhaiter: Messieurs les Actuaires, continuez!

Discours prononcé par Monsieur Henri Auterbe, Paris

Monsieur le Conseiller d'Etat, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Depuis bientôt deux jours que nous sommes ici, la science actuarielle a tenu à rendre à l'Association des Actuaires suisses l'hommage qu'elle méritait pour cinquante années d'une activité particulièrement féconde. Voulez-vous me permettre maintenant de ne voir que le cadre dans lequel se déroulent ces festivités auxquelles vous nous avez conviés. Votre pays s'y prête d'ailleurs d'une façon remarquable. Ma connaissance, mon amour, mon amitié pour la Suisse date de ma plus tendre enfance. J'avais en effet le très grand bonheur, à six ou sept ans, de voir à côté de moi de braves gens qui vendaient des bonbons; pour cinq centimes, dix centimes, je pouvais contenter toute ma gourmandise qui n'a fait, hélas! que prospérer depuis lors. Mais j'avais encore autre chose qui m'attirait là: il y avait une petite vitrine, où on représentait en miniature un village suisse. Ah! c'était pour moi un enchantement: les bergères, les vaches, les clochettes, les chalets, les petits ruisseaux; j'avais cessé depuis longtemps de manger pour mes cinq centimes de bonbons que j'étais toujours en extase devant le fameux tableau représentant une partie de votre charmant pays.

Lorsque, dans le courant des années, j'ai pu venir chez vous, je me suis plu à m'attacher aux mœurs, aux coutumes de votre pays, à m'y créer des relations, à voir ce qu'on y faisait, ce qui était bien comparativement à ce qui se faisait ailleurs et voici ce que j'ai constaté: vous vous connaissez tous, vous vous estimez; personne n'est jaloux de l'un de l'autre, parce que chacun juge qu'il doit et qu'il peut faire abandon d'une partie de son intérêt au bénéfice de l'intérêt général. Ce que l'on voit ici, on ne le voit nulle part ailleurs. On dit quelquefois chez nous: «Dans les petites boîtes, les fines aiguilles.» Je préférerais vous dire que c'est précisément dans les petits écrins que l'on trouve les plus beaux bijoux. Et, en effet, votre écrin est petit. Mais, sans vouloir faire de la politique, je crois qu'il est bon de dire que des Etats, des chefs, des pilotes qui commandent ces grands vaisseaux feraient bien de se retourner de temps en temps vers vous pour voir ce qu'il y a de bien, pour voir ce qu'ils y pourraient puiser de bon. Actuellement, vous savez que l'on parle de faire une grande Europe; si on faisait une grande Europe sur le modèle que nous donne la Suisse?

Hélas! peut-être aurons-nous enfin la paix que nous désirons et qui nous a été si peu donnée pendant toute une génération. Et c'est par ça que je terminerai, mes chers amis, en rappelant que, tout de même, c'est grâce à la science actuarielle que nous sommes ici. Donc vive la science actuarielle! Je crie également vive la Suisse! car précisément ce qu'on apprend chez elle, ce que nous attendons tous, espérons que nos grands diplomates sauront le trouver: une paix éternelle et universelle.

Ansprache von Herrn H. Parthier, Stuttgart

Lieber Herr Präsident, meine hochgeehrten Damen und Herren!

Ich empfinde es als eine Ehre, dass es mir vergönnt ist, in dieser festlichen Abendstunde einige Worte an Sie zu richten. Und es freut mich, dass ich das in meiner Muttersprache tun darf, die ja auch eine der offiziellen Landessprachen der Schweizerischen Eidgenossenschaft ist.

Wenn ich die Festversammlung überblicke, so sehe ich nur freudig bewegte Gesichter. Und das ist gut so. In ihrem Berufe haben die Versicherungsmathematiker viel mit den ernsten Seiten des menschlichen Lebens zu tun. Sie müssen alle Dinge sehr genau nehmen, weil Fehler oder falsche Annahmen sich letzten Endes in Vermögensverluste umsetzen können. Das hindert aber nicht – und die Festesstunden dieser Jubiläumsfeier zeigen es uns – dass die Aktuare auch fröhlich sein können. Ja, ich meine, dass solche freudigen Anlässe und so schöne Feiern der richtigen Erfüllung der täglichen Pflichten zugute kommen. Unsere Jubilarin, die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, hat ein halbes Jahrhundert ernster, wissenschaftlicher Arbeit hinter sich. Dank der besonderen Tüchtigkeit und des unbestrittenen Forschergeistes unserer schweizerischen Kollegen hat die Vereinigung eine glänzende Entwicklung genommen und mit ihren Veröffentlichungen eine grosse Reihe hervorragender, ja klassischer Abhandlungen der interessierten Fachwelt vorgelegt. Obgleich es möglich wäre, möchte ich da doch davon absehen, diejenigen Arbeiten aufzuzählen, die in der Entwicklung der Aktuarwissenschaft von grosser Bedeutung geworden sind, ja Wendepunkte gebildet haben. Die ganze Welt dankt der schweizerischen Kollegenschaft für die ausserordentliche Förderung, die die wissenschaftliche Versicherungsmathematik

und der praktische Betrieb der Versicherung von der Schweiz aus erfahren haben.

Nun sind wir auf Einladung des Herrn Präsidenten, unseres hochverehrten Kollegen, des Herrn Prof. Marchand, zu den Jubiläumstagen hierher gekommen und erfreuen uns an all dem Schönen, das uns hier bereitet ist. Dazu hoffen wir, dass die Kollegen von der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker fühlen und sehen, wie gern ihre ausländischen Gäste und Mitglieder zur Jubelfeier gekommen sind und wie sehr sie damit den herzlichsten Dank und die hohe Anerkennung für alles zeigen wollen, was von der schweizerischen Seite für die von ihnen angewandte Wissenschaft geleistet worden ist.

Es ist mir ein tiefgefühltes Anliegen, dies auch namens der deutschen Versicherungsmathematiker zum Ausdruck bringen zu dürfen.

Ein weiteres muss von deutscher Seite auch noch ganz besonders hervorgehoben werden. Auch in den schweren Zeiten meines Vaterlandes hat die schweizerische Vereinigung ihren deutschen Mitgliedern die Treue gehalten. Nach der Neugründung der Deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik haben uns hervorragende Schweizer Kollegen durch den Beitritt zu unserer Gesellschaft und durch vorbildliche Vorträge auf unseren Versammlungen erfreut und ein hohes Beispiel kollegialer Haltung gegeben. Sie waren es, die in der Hauptsache uns den Weg zu den internationalen Kongressen der Versicherungsmathematiker wieder geöffnet haben. All das soll nie vergessen werden. Ich bitte, mir zu gestatten, dass ich auf das weitere Blühen der Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker und auf das Wohlergehen ihrer Mitglieder symbolisch das Glas erhebe.

Ansprache von Herrn Bruno De Mori, Rom

Signori di Stato, Signor Presidente, Signore gentili, Colleghi!

Nella austerità e nella grandiosità del Politecnico, abbiamo ricordato e celebrato l'anniversario dell'Istituto svizzero degli attuari. Ne abbiamo ricordato il lavoro, felicemente compiuto in cinquant'anni di esistenza, ne abbiamo esaltato i risultati brillanti. Nell'aula magna dell'università questa mattina, abbiamo ascoltato con grande interesse le comunicazioni di colleghi svizzeri che hanno dimostrato l'alto livello della scuola attuariale elvetica. Questa sera, il presidente professor

Marchand ed i colleghi svizzeri ci hanno convocato in simpatico cordiale simposio intorno queste tavole scintillanti non solo per il colore dei vini generosi — mais aussi, et je parle français dans ce moment, mais aussi pour les éclats merveilleux des yeux et des sourires des si jolies dames dont le charme devrait être chanté par un poète, et peut-être j'ajoute par un poète français et pas pour nos modestes actuaires. La manifestazione di ieri e di questa mattina nell'austerità della scienza e del lavoro e il convivio di questa sera legati ambedue da un filo di comunanza, di lavoro e di finalità, confermano che la vita dev'essere vissuta non soltanto nella gioia del lavoro della creazione, della realizzazione, ma anche nella gioia dell'amicizia e della fraternità. Ed è con questo sentimento di amicizia che, a nome degli attuari italiani io desidero ringraziare sentitamente i colleghi svizzeri della loro cordiale, simpatica, magnifica ospitalità fatta di spirito e di cuore. La Svizzera ci ha accolto forse con po' di mal tempo, con un po' di pioggia, ma ugualmente ci ha mostrato le bellezze della sua natura, dei suoi laghi, delle sue montagne, l'ospitalità della magnifica popolazione. Noi siamo grati di quest'accoglienza e desideriamo confermare agli amici svizzeri che il ricordo di queste giornate di Zurigo sarà costante e splendido nei nostri cuori.

Signor Presidente, amico Marchand, si vous permettez, amico Marchand che unisce al dinamismo della sua attività e alla volontà del suo lavoro tanto «charme» di uomo, di gentiluomo. Amico Marchand e amici svizzeri, desidero esprimere con tutto il cuore gli auguri migliori per la prosperità innanzi tutto per il vostro magnifico paese — avant tout pour la Confédération helvétique et après pour l'Association des Actuaires suisses, en vous souhaitant encore des cinquantaines, des cinquantaines et encore des cinquantaines d'années de travail magnifique, de résultats féconds. Je souhaite la prospérité des institutions de prévoyance et d'assurances dans les domaines social et privé. Tout le monde sait que le marché d'assurance suisse a une importance mondiale, soit pour l'assurance sur la vie, soit pour l'assurance des branches élémentaires, soit pour la réassurance qui est — et vous le savez bien — peut-être la base de ce phénomène merveilleux de la prévoyance et de l'assurance internationale. Et je souhaite encore avec tout mon cœur tout ce que vous voulez, pour vous, Monsieur le président Marchand, pour vous, chers collègues suisses, pour vos dames, pour vos familles, pour vos enfants, pour tout ce que vous avez de

plus cher dans le monde et dans la vie: prospérité, santé et avenir le meilleur possible; et je le dis avec un optimisme de notre poète, et je le dirai en italien: «La vita è bella e santo è l'avvenire.»

Ansprache von Herrn J.F. Bunford, London

Dear Mr. President, Ladies and Gentlemen,

It is a very great honour to me, to be asked to be one of those, addressing you this evening. I think, it is perhaps a particular honour to be lost on the programm, even after the «Fraises Sarah Bernhard».

I speak to you primilarly on the half of the «Institute of Actuaries», but I have also been asked to convey the good wishes of not only all its members, but particularly of a corresponding member of yours, Mr. Harold Raynes, who is to-day celebrating the same birthday as you are, because it is 50 years, since he first came to Switzerland.

I have also been asked to speak for the «Faculty of Actuaries» in Scotland which, as you may know some of you, is not generally regarded as part of England, also for the Society of Actuaries in North America and for various other English speaking Actuaries, in particular in Scandinavia. From all of these I bring you greetings and very warm thanks for the marvellous entertainment, which you have given us here and particularly this evening. Not excluding the wonderful singing, which we have heard on the stage. In the last idem, I could see our old friend De Mori with difficulty suppressing himself to joining in.

The «Institute of Actuaries» is sometimes said to be the mother of the various societies of Actuaries. So let it be. She may well be proud if she is the mother of five sons, who have in the past six years celebrated their 50 years birthdays.

I have another reason to pride and that is the badge which you see, if you can see it, which I am wearing. This badge was given to the «Institute of Actuaries» last monday. So that it is very new and this is the first occasion, on which it has been worn outside its own country. It was presented to the Institute by the nine surviving past presidents of the Institute. It may perhaps strike some of you as rather strange that there should be as many as nine still surviving. But it is a habit of us, only to keep a president for two years, by which time we reckoned

to have worn him out. You may ask perhaps what a badge has to do with the Swiss Actuarial Society. I think that there are connections and I would put them as these: A badge is, I think, a mark first of friendship in a society. It is a mark of men and women who work together or though they may be differences of geography or even of language. It is a mark also of an intention to carry out an object and I think the object of your Society as it is or other Actuarial Societies, to do good in the world, in which it has its being. Your Society is to be very much congratulated or its president, M. Marchand. Mr. De Mori has already put into words which I could not pretend to emanate something of the charm and the actuarial ability which are all rolled into one mess. There are many many things and there is a brief way of putting it.

I speak to you on behalf of a number of Societies in England, Scotland, America, Canada, Denmark, Norway, Sweden, Finland and others who speak with the English tongue, when they are on their actuarial occasions.

Nous vous offrons les sentiments les plus chaleureux pour votre anniversaire.

Mögen die nächsten 50 Jahre Ihnen noch mehr Erfolg bringen.

This is as you well have noticed a speech in English and I will ask you to be kind enough to join in an English and a Scottish custom and to drink with me. Would you rise and drink to the health of the Swiss Actuarial Society?

4. RIGIFAHRT

Bei bedecktem Himmel verliess der Extrazug am Morgen den Bahnhof Zürich. Ein vorübergehender Föhneinbruch hatte zur Folge, dass sich unsere schneebedeckten Berge in einer besonders imposanten Weise dem staunenden Auge darboten. Von dem Naturschauspiel waren besonders unsere ausländischen Freunde sichtlich beeindruckt, und zwar sogar diejenigen, die die Rigi nicht zum erstenmal besuchten. Mit dieser Wetterhilfe war es dem Präsidenten und seinen unermüdlischen Mitarbeitern in Zürich vergönnt, auch in den gesellschaftlichen Veranstaltungen einen vollen Erfolg davonzutragen.

5. GESCHENKE

welche die Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker anlässlich des Jubiläums ihres 50jährigen Bestehens entgegennehmen durfte:

Vom *Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Actuaires* einen Wandteller aus Messing mit Reliefverzierungen aus dem 17. Jahrhundert, verfertigt von Handwerkern der Epoche aus der Gegend von Dinant.

Von der *Deutschen Gesellschaft für Versicherungsmathematik* eine Dekelvase aus Rosenthalporzellan, elfenbeinfarbig mit Goldverzierungen, etwa 50 cm hoch.

Von der *Association Royale des Actuaires Belges* fünf Aschenbecher in moderner dreieckiger Form aus Kristall aus Val St-Lambert.

Von der *Association des Actuaires, Docteurs, Licenciés et Gradués de l'Institut des Sciences actuarielles de l'Université de Louvain* einen Zinnteller.

Von der *Association des Licenciés en Sciences actuarielles issus de l'Université libre de Bruxelles* eine Schreibmappe aus hellbraunem Leder, die Widmung tragend: «Offert à l'Association des Actuaires suisses à l'occasion de son Cinquantenaire par l'Association des Licenciés en Sciences actuarielles issus de l'Université libre de Bruxelles. Juin 1955.»

Von *Den Danske Aktuarforening* die gesammelten Werke von Harald Bohr, betitelt: «Collected Mathematical Works», in Leinen gebunden, blau mit Goldschrift. Ausgabe 1952.

Vom *Instituto de Actuarios Españoles* einen arabischen Dolch, dessen Griff und Scheide goldzisiert sind; eine Goldschmiedearbeit aus Toledo und überreicht in seidenüberzogener Schachtel.

Von der *Society of Actuaries* ein Silberplateau mit der eingravierten Widmung: «Association des Actuaires suisses from The Society of Actuaries – 1955.»

Von der *Suomen Aktuariyhdistys* eine alte Karte der arktischen Gegenden in braunem Holzrahmen unter Glas mit folgender Widmung auf einer, unten am Rahmen angebrachten Metallplatte: «Der 50jährigen Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker von den finnischen Kollegen.»

Vom *Institut des Actuaires Français* «Les œuvres d'Euclide en grec, en latin et en français» par F. Peyrard, traducteur des œuvres d'Archimède et d'Apollonius. Die drei hellbraunen Lederbände der Ausgabe M. Patries, Paris, mit den Erscheinungsjahren: Band 1: 1814, Band 2: 1816, Band 3: 1818 stammen aus der Bibliothek von Prosper de Laffitte, einem Gründer des Institut des Actuaires Français.

Vom *Institute of Actuaries* das Werk «Philosophiae naturalis Principia mathematica» von I. S. Newton, in rotes Leder gebunden mit Goldschnitt und in roter, mit Samt ausgeschlagener Hülle. Es trägt die Widmung: «Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker – Association des Actuaires suisses – 1905–1955 – from the Institute of Actuaries – June 1955.»

Von der *Faculty of Actuaries* einen Tischhammer («gavel») aus schottischer Eiche in Holzschachtel mit Schnitzereien verziert und silbernem Schlüssel. Die Schachtel trägt die Widmung: «Presented to Association des actuaires suisses by The Faculty of Actuaries – 1955.»

Von der *Actuarieel Genootschap* die beiden Werke: Christiaan Huygens: «Van Rekeningh in Spelen van Geluck» in der Ausgabe von Gerrit van Godesbergh, 1660, und Johan de Witt: «Waerdye van Lyf-Renten naer proportie van Los-Renten», 1671. Die Faksimiledrucke tragen je die Widmung: «Présenté sous la forme de facsimilé à l'Association des Actuaires suisses à l'occasion de son Cinquantenaire – Juin 1955 – par l'Actuarieel Genootschap – avec ses compliments sincères – 1905–1955.» Zu beiden Büchern wurde eine französische Übersetzung mitüberreicht.

Vom *Institute of Actuaries of Japan* eine bemalte Porzellanvase, etwa 60 cm hoch, auf Holzfuss, der folgende Widmung trägt: «Au cinquantenaire de l'Association des Actuaires suisses 1955. The Institute of Actuaries of Japan.»

Vom *Istituto Italiano degli Attuari* ein Gemälde von Rom, dessen Rahmen auf einer Metallplatte die Widmung trägt: «L'Istituto Italiano degli Attuari à l'Association des Actuaires suisses à l'occasion de son cinquantenaire.»

Von *Den Norske Aktuarforening* eine Vase aus norwegischem Kristall mit dem eingravierten Bild der Statue, die zum Andenken an den jungen Mathematiker *Abel* in Oslo errichtet wurde. Die Vase trägt die Widmung: «Association des Actuaires suisses, 1905–1955, présenté par Den Norske Aktuarforening.»

Von der *Svenska Aktuarieföreningen* einen Gipsabguss der Statue des schwedischen Freiheitshelden Engelbrekt Engelbrektsson. Der Sockel trägt die Inschrift: «Svenska-Aktuarieföreningen à l'Association des Actuaires Suisses pour célébrer son cinquantenaire en juin 1955.» – «La liberté est la meilleure chose que puisse au monde rechercher qui fait bien la supporter.» – Thomas, évêque de Strangnas, 1439, dans «La Chanson d'Engelbrekt».